



Diagnostic 2022 sur les ressources halieutiques débarquées par la pêche française hexagonale

Présentation réalisée par Alain Biseau (RBE), janvier 2023

Remerciements à Sébastien Demanèche (du système d'information halieutique (SIH) de l'Ifremer) pour les extractions SACROIS, Norbert Billet (MARBEC) pour les données de Méditerranée, Eric Foucher, Spyros Fifas, Martial Laurans pour les diagnostics sur les stocks évalués par l'Ifremer (grands crustacés, coquilles Saint-Jacques, bulot). Merci également à Jean-Paul Robin (Université de Caen) pour l'expertise sur les céphalopodes.

Merci aux nombreux relecteurs pour leurs corrections, suggestions qui ont grandement amélioré la clarté du propos.

Résumé

Le nombre d'espèces débarquées en France hexagonale est important (plus de 300), mais beaucoup le sont en très petites quantités ; ainsi, une cinquantaine d'espèces contribuent à 95% des volumes débarqués.

Ce document détaille la composition des débarquements français (en poids, mais aussi en nombre) capturés dans le Nord-Est Atlantique et la Méditerranée par espèce et unité géographique (stock) en fonction de leur statut au regard de l'objectif du rendement maximal durable. Ce n'est pas un bilan de santé des ressources halieutiques, mais bien un bilan de l'interaction entre ces ressources et leur exploitation.

Beaucoup des espèces débarquées ne font pas l'objet d'une évaluation (catégorie 'non évalué') ; elles sont néanmoins prises en compte dans ce bilan en volume et représentent 19% des débarquements totaux. D'autres, évaluées, ne peuvent néanmoins pas être classifiées (catégorie 'non classifié') ; elles représentent 5% des débarquements totaux en 2021.

L'analyse présentée montre l'évolution positive de l'état des ressources et de leur exploitation au cours des 20 dernières années, puisque en 2000, la part dans les débarquements français des populations estimées non surpêchées (i.e. en bon état ou reconstituables) ne représentait que 20%, alors que cette part est aujourd'hui de 51%.

Cependant, l'amélioration du statut des débarquements en France hexagonale, forte entre 2008 et 2017 marque le pas depuis, avec même une petite baisse récente, bien que le nombre de stocks non surpêchés ait lui continué à augmenter. Cette stagnation de la part des débarquements provenant de populations non surpêchées s'explique à la fois par une dégradation récente de l'état de quelques populations débarquées en quantités importantes (e.g. maquereau) et par la diminution des quantités débarquées de populations qui restent en bon état, au premier rang desquelles le merlu (-37% depuis 2017).

A noter que, comme les années passées, les évaluations réalisées en 2022 ont conduit à la **révision du statut passé** de quelques populations dont certaines (e.g. maquereau) contribuent fortement aux débarquements totaux. La classification d'une quinzaine de populations jusque-là non classifiées modifie également le bilan dressé l'an dernier pour l'année 2020. L'annexe 2 détaille ces **révisions qui ont conduit, pour l'année 2020, à une vision moins optimiste que celle présentée dans le dernier bilan. Ainsi la part des débarquements provenant de populations en bon état a été, pour 2020, revue à la baisse, de 52 à 44%, alors que le nombre de stocks en bon état a lui été révisé à la hausse (de 63 à 71)**. Si certaines révisions affectent l'ensemble de la série, elles ne remettent pas en cause l'évolution globale.

Introduction

Ce document a pour objectif de montrer la contribution aux débarquements français des différentes espèces par unité géographique (stocks) en fonction de leur statut au regard de l'objectif fixé par la Politique Commune des Pêches européenne (PCP) et la Directive cadre Stratégie pour le Milieu marin (DCSMM) c'est à dire le rendement maximal durable (RMD) pour tous les stocks¹.

Le nombre d'espèces débarquées en France hexagonale est important (plus de 300), mais beaucoup le sont en très petites quantités. De plus, beaucoup des espèces débarquées ne font pas l'objet d'une évaluation et ne peuvent donc pas être classifiées selon des critères 'RMD' ou 'BEE'. Les présentations habituelles de ce type de bilan le sont en nombre de stocks et ne rendent compte que des stocks évalués ; par ailleurs, elles donnent le même poids à chaque espèce/stock quelle que soit l'importance (pondérale ou économique) des stocks considérés. En regardant l'ensemble des espèces/stocks débarqués par la pêche française hexagonale, la présentation en volume (poids) permet d'intégrer dans ce bilan les stocks ne faisant pas l'objet d'une évaluation. Revers de la médaille, en donnant plus de poids aux stocks les plus importants, les considérations sur la

¹ L'objectif RMD est complété dans la DCSMM par un objectif lié à la taille des individus dans les populations exploitées pour définir le bon état écologique (BEE). Ce troisième critère n'est pas considéré dans cette analyse.

biodiversité sont masquées ; de plus, cette présentation minimise l'importance des stocks effondrés puisque ceux-ci font l'objet de contingentements de captures très limités conduisant à des débarquements très faibles.

Une présentation en nombre de stocks est donnée dans une deuxième partie; elle ne concerne que les stocks pour lesquels une évaluation est disponible ; par définition, elle donne le même poids à des stocks dont les biomasses et contributions aux débarquements français peuvent être très différentes.

La classification repose à la fois sur le taux d'exploitation (mortalité par pêche, F) de chaque stock et sa biomasse de reproducteurs² (B) au regard des seuils de référence compatibles avec l'objectif de rendement maximal durable, respectivement F_{RMD} et B_{RMD} ou une approximation de B_{RMD} . Ce seuil de biomasse est noté B_{ref} dans ce qui suit.

Cette classification est donc conforme à l'esprit de la PCP et à celle requise dans le cadre de la DCSMM puisque le bon état écologique des stocks exploités considère à la fois l'indicateur de pression de pêche (taux d'exploitation) et celui de biomasse : un stock est considéré en bon état s'il est à la fois non surpêché ($F \leq F_{RMD}$) et s'il présente une biomasse 'non dégradée', c'est à dire supérieure au seuil de référence (B_{ref}).

Pour rappel, depuis 2020, selon la PCP, aucun stock communautaire ne doit être surpêché, et selon la DCSMM les eaux marines européennes doivent être au bon état écologique.

1. Sources des données

Les débarquements français en Atlantique réalisés en 2021, stock par stock, sont issus des données SACROIS de la DPMA (extraction à partir de la base Harmonie de l'Ifremer, décembre 2022). Les débarquements d'algues (laminaires) ont été exclus de l'analyse. Pour la Méditerranée les données SACROIS ont été complétées par les données issues du programme d'observation des débarquements (OBSDEB). Les données de débarquements de thon rouge, en Méditerranée et en Atlantique, sont celles transmises à la CICTA³.

Les diagnostics sur les stocks sont ceux réalisés en 2022 par le CIEM⁴, la CICTA ou la CGPM⁵. Pour certains stocks 'nationaux', la classification repose sur des diagnostics (ou des dires d'experts) réalisés par l'Ifremer (e.g. coquilles Saint-Jacques, grands crustacés,...). A noter que les diagnostics sur les céphalopodes n'ont pas pu être réalisés en 2022 par l'Université de Caen.

Pour les stocks n'ayant pas fait l'objet d'une nouvelle évaluation en 2022 et, sauf exception⁶, le diagnostic le plus récent a été utilisé ; c'est le cas de certains stocks CIEM (évaluation biennale), de stocks de thonidés de l'ICCAT.

² Pour certains stocks le modèle d'analyse utilisé ne permet une appréciation que de la biomasse totale

³ CICTA (ICCAT en anglais) : Commission internationale pour la Conservation des Thonidés en Atlantique

⁴ CIEM : Conseil international pour l'Exploration de la Mer

⁵ CGPM : Commission pour la Gestion des Pêches en Méditerranée

⁶ Pour les seiches et calmars, non évalués en 2022, compte tenu de leur durée de vie (et, en Manche, de l'augmentation récente de leur exploitation par des navires étrangers), la reconduction du diagnostic précédent a été considérée non pertinente.

Tableau 1 : Nombre d'espèces / stocks débarqués selon les régions et leurs contributions (en volume) aux débarquements français hexagonaux en 2021. (N.B. la colonne 'Atlantique Nord-Est' n'est pas la somme des colonnes précédentes, car de nombreuses espèces/populations chevauchent toute ou partie des diverses zones atlantiques.

	Mer de Barents-mer de Norvège	Mer du Nord - Manche Est	Manche Ouest - Mers Celtiques	Golfe de Gascogne	Atlantique Nord-Est	Méditerranée	Total Atlantique + Méditerranée
Nombre d'espèces débarquées	26	178	220	252	290	263	333
Dont > 1 tonne	16	100	141	163	198	187	261
Dont > 10 tonnes	10	69	101	113	147	92	187
constituant 95% des débarquements	4	24	41	48	49	72	54
Nombre de stocks évalués	11	73	98	60	164	9	171
Nombre de stocks évalués et classifiés	7	50	68	39	110	9	117
Contribution des stocks évalués aux débarquements	94%	85%	87%	74%	83%	47%	82%

En France hexagonale, plus de **300 espèces (de poissons, crustacés, mollusques) sont débarquées** et commercialisées. Une très grande partie est débarquée en très petite quantité, puisqu'une cinquantaine d'espèces expliquent **95% des débarquements totaux**. Ce nombre d'espèces fortement contributrices aux débarquements varie entre une vingtaine (pour la mer du Nord- Manche Est) et une cinquantaine pour la Méditerranée. La zone mer de Barents – mer de Norvège fait exception puisque les débarquements sont constitués à près des deux tiers du seul cabillaud⁷.

Chaque espèce pouvant compter plusieurs stocks et les diagnostics étant réalisés au niveau de chaque stock, si l'on veut raisonner en nombre, il faut le faire à l'échelle des stocks. Une présentation en nombre exclut *de facto* les espèces ainsi que les unités spatiales de certaines espèces (stocks) ne faisant pas l'objet d'une évaluation.

⁷ cabillaud = morue

2. Méthodologie

Chaque stock est positionné en fonction de son taux d'exploitation et de son niveau de biomasse dans une des parties du diagramme ci-dessous, dit diagramme de Kobé, revisité lors d'échanges entre ONG, professionnels de la filière pêche et scientifiques, sous l'égide de France Filière Pêche (novembre 2019).

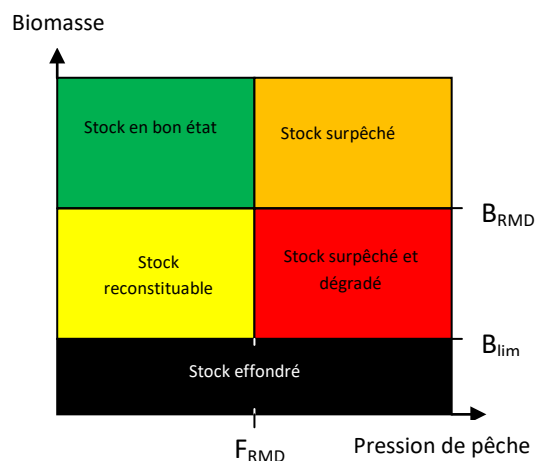


Figure 1 : Matrice de classification (dérivée de la matrice dite de Kobé)⁸

La classification est aisée lorsque l'on dispose des indicateurs F et B^9 et des points de référence correspondant. Elle l'est moins lorsqu'un seul des indicateurs est disponible. C'est notamment le cas pour les stocks dits pauvres en données, pour lesquels on peut disposer d'un proxy de F_{RMD} (souvent basé sur une analyse des structures de taille des captures) sans pour autant avoir d'information sur le niveau ou la tendance de la biomasse. Dans ces cas, il est considéré dans ce qui suit que l'information manquante est la plus pessimiste possible. Ainsi, un stock sans information sur l'état du stock est considéré comme dégradé ($B < B_{ref}$) ; de la même manière, un stock pour lequel l'estimation du niveau d'exploitation par rapport au point de référence n'est pas disponible est considéré comme surpêché ($F > F_{RMD}$).

Un stock pour lequel l'avis est : 'pas de captures ($TAC=0$)' est considéré effondré.

Pour la classification du taux d'exploitation, il n'est pas tenu compte d'une éventuelle fourchette correspondant à $F_{95\%RMD}$ autour de la valeur de F_{RMD} . Ainsi un stock dont le taux d'exploitation est juste supérieure à F_{RMD} mais inférieur à la limite haute de la fourchette est ici considéré en situation de surpêche.

Beaucoup des espèces débarquées ne font pas l'objet d'une évaluation et constituent la catégorie 'non évalué' ; d'autres, évaluées, ne peuvent néanmoins pas être classifiées (soit parce que la modélisation n'est pas possible, soit que les points de références ne sont pas définis) et sont regroupées dans la catégorie 'non classifié'.

⁸ comme indiqué dans l'introduction, la valeur de B_{RMD} n'est souvent pas estimée et est remplacée par une approximation (e.g. $MSY-B_{trigger}$ pour les stocks évalués par le CIEM).

⁹ la biomasse utilisée pour le diagnostic de l'année n , est celle estimée par le modèle au 1er janvier de l'année $n+1$

Tableau 2 : Statut des stocks : Résumé de la classification en fonction des deux indicateurs F et B :

F	non évalué (NE)	non classifié (?)	$\leq F_{RMD}$ (V)	$> F_{RMD}$ (R)	TAC=0 (S)
B	non évalué (NE)	non classifié (?)	$\leq F_{RMD}$ (V)	$> F_{RMD}$ (R)	TAC=0 (S)
non évalué (NE)	non évalué (NE)	-	-	-	-
non classifié (?)	-	non classifié (NC)	reconstituable (J)	surpêché et dégradé (R)	effondré (N)
$\geq B_{ref}$ (V)	-	surpêché (O)	en bon état (V)	surpêché (O)	-
$< B_{ref}$ (R)	-	surpêché et dégradé (R)	reconstituable (J)	surpêché et dégradé (R)	effondré (N)
$B < B_{lim}$ (E)	-	effondré (N)	effondré (N)	effondré (N)	effondré (N)

NB. Les abréviations entre parenthèses sont celles qui sont reprises dans les annexes.

Dans ce qui suit (et dans les annexes), l'année indiquée sur les tableaux et graphiques se rapporte à l'année au cours desquels les débarquements ont eu lieu ; pour autant le statut est celui estimé lors de l'évaluation de l'année suivante : ainsi '2021' présente les débarquements 2021 classés en fonction des évaluations réalisées en 2022.

Avertissement :

Sauf s'il s'agit d'évaluations directes, par comptage, (e.g. coquilles Saint-Jacques, langoustine) pour lesquelles l'estimation d'une année s'ajoute aux précédentes, chaque nouvelle évaluation –indirecte (i.e. par modélisation) - d'un stock recalcule l'ensemble de la série des indicateurs. Il est donc possible que, pour une année donnée, le statut d'une population soit révisé d'une évaluation à l'autre. Ces révisions font partie du processus scientifique normal ; elles interviennent le plus souvent pour les années les plus récentes de la série étudiée (celles pour lesquelles on a le moins de recul et donc pour lesquelles les estimations sont plus incertaines, et ce d'autant plus facilement que les indicateurs sont estimés proches des seuils, de petites révisions faisant passer la population d'une classe à l'autre. Dans certains cas, après un changement de modèle d'évaluation notamment, les révisions peuvent intervenir sur une période plus longue. C'est notamment le cas de plusieurs stocks d'élastobranches qui ont fait l'objet d'un benchmark en 2022 ayant conduit à une évaluation analytique permettant une classification sur l'ensemble de la période étudiée. Pour un certain nombre de stocks (14) dits « à données limitées » une nouvelle procédure au CIEM, sur la base d'une analyse de l'évolution d'un indice d'abondance (ou de biomasse) et des structures en taille des captures, permet d'estimer des proxies des points de référence sur lesquels repose la classification.

Des révisions dans les statistiques de pêche peuvent également conduire à des modifications des pourcentages présentés ici par rapport à ceux du document de l'an dernier.

Ces éventuelles révisions nécessitent de regarder l'évolution du bilan sur l'ensemble de la période, à partir de la dernière évaluation disponible.

Ainsi la comparaison des contributions relatives des différents statuts dans les débarquements de l'année 2020, présentées dans le bilan 2021¹⁰ avec celles, présentées dans ce document pour 2021 ne permet pas de juger des seules éventuelles améliorations/détériorations de l'état des populations entre 2020 et 2021, mais rend également compte des révisions apportées pour 2020 lors des évaluations réalisées en 2022.

A titre d'illustration, l'effet des révisions pour l'année 2020, sur le statut des populations, et donc sur les contributions des différentes catégories aux débarquements totaux, est présenté en Annexe 2.

¹⁰ <https://archimer.ifremer.fr/doc/00773/88470/>

3. Résultats - Bilan sur la France hexagonale :

A. Répartition des débarquements français (en poids) selon le statut des stocks

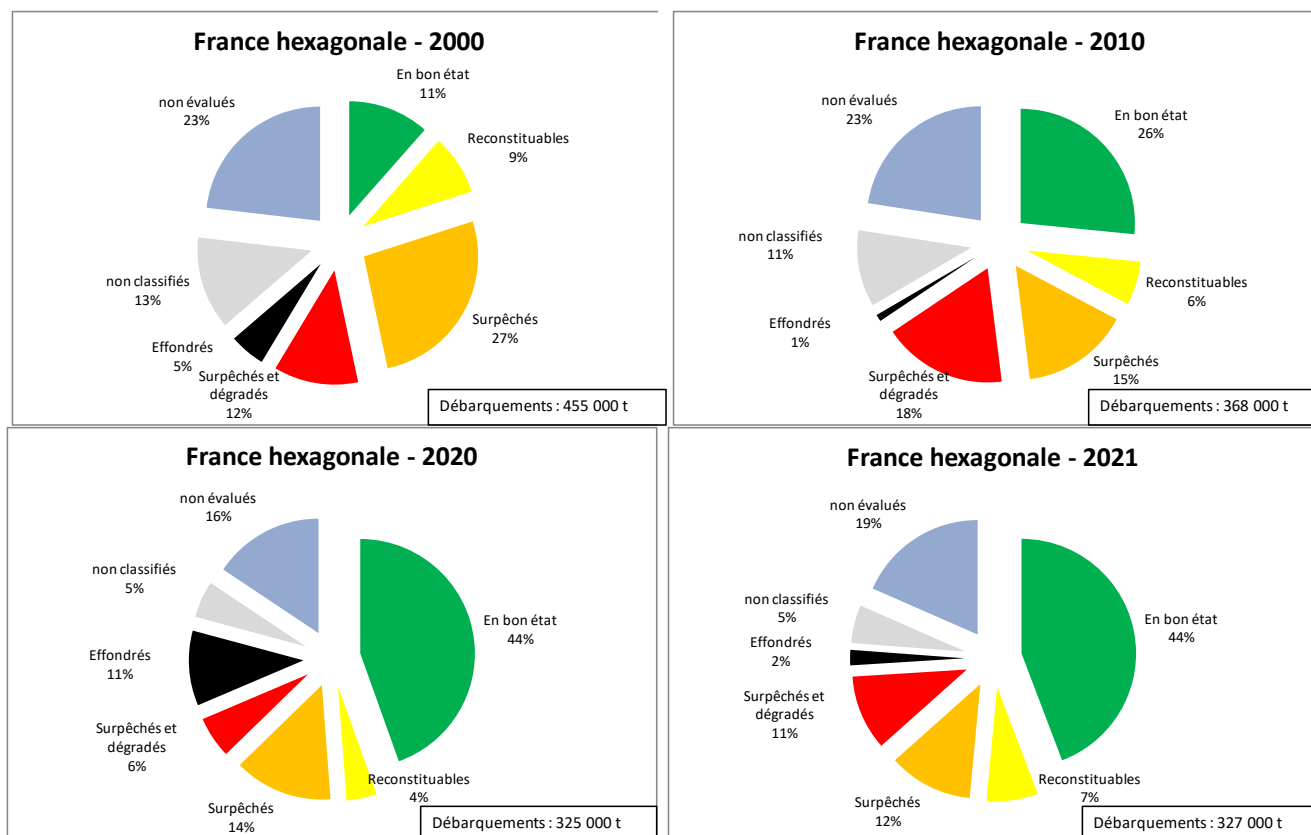


Figure 2. Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000, 2010, 2020, révisés, et 2021)

Evolution 2020-2021

La part de débarquements provenant de populations en bon état n'a pas évolué entre 2020 et 2021, mais cette apparente stabilité masque le fait que quelques populations ont perdu ce statut "bon état" tandis que le même nombre l'ont acquis, combiné à des évolutions dans les quantités débarquées des populations qui sont restées dans cette catégorie. Ainsi, les débarquements de **merlu** de l'Atlantique nord (en bon état) ont poursuivi leur baisse après le pic de 2017 (voir annexe 3), faisant passer la contribution de ce stock de 9.1 à 8.6% du total entre 2020 et 2021. Cette baisse est compensée par l'augmentation des débarquements de **coquille St Jacques** de Manche Ouest et de Manche Est, dont les contributions cumulées sont passées de 10.1 à 12%. Il faut également noter l'ajout du **poulpe** du golfe de Gascogne [1% du total], estimé en bon état en 2021 (non évalué précédemment) et, à l'inverse, le changement de statut du **buccin** de Manche Ouest [2.2%] et l'absence d'évaluation des **seiches** [2% des débarquements totaux] qui étaient estimées en bon état.

La principale évolution concerne la **sardine** du golfe de Gascogne qui, la biomasse étant passée juste au-dessus de la biomasse limite, est passée de 'effondré' à 'surpêché et dégradé', faisant passer la part des débarquements provenant de populations effondrées de 11 à 2%.

Les **calmars** qui étaient surpêchés ou surpêchés et dégradés n'ont pas été évalués en 2022 ; compte tenu de leur durée de vie (et de l'augmentation récente de leur exploitation par des navires étrangers), la reconduction du diagnostic précédent a été considérée non pertinente. Ils sont, avec les seiches, dans la catégorie 'non évalués' ; cette catégorie passant de 16 à 19%.

Pour résumer :

Les principales populations dont l'état s'est amélioré entre 2020 et 2021 :

- de « surpêché » à « bon état » : églefin mer du Nord – Ouest Ecosse , rouget de vase du golfe du Lion
- de « surpêché et dégradé » à « surpêché » : plie de Manche Est ;
- d' « surpêché » à « reconstituable » : sole du golfe de Gascogne ;
- d' « effondré » à « surpêché et dégradé » : sardine du golfe de Gascogne.
-

Les principales populations dont l'état s'est dégradé entre 2020 et 2021 :

- de « bon état » à « reconstituable » : buccin de Manche Ouest
- de « surpêché » à « surpêché et dégradé » : sole de mer du Nord

Les principales populations qui n'étaient pas classifiées auparavant et qui sont estimées :

- « en bon état » : poulpe du golfe de Gascogne, raie fleurie de mers celtiques-golfe de Gascogne, raies douce, mêlée et bouclée de mer Celtique, raie brunette de Manche, raie douce du golfe de Gascogne, plie de Ouest Irlande,
- « reconstituable » : requin taupe de l'Atlantique nord-est
- « surpêché » : raie bouclée du golfe de Gascogne, baudroies de mer du Nord-Ouest Ecosse

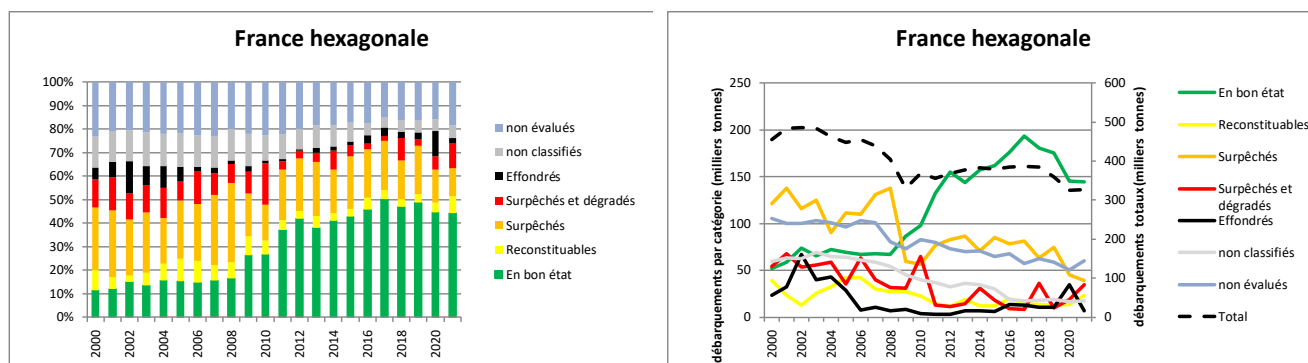


Figure 3. Evolution 2000-2021 de l'importance relative en volume (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- L'importance, en volume, des stocks en bon état a très fortement augmenté (en pourcentage ou en valeur absolue) entre 2008 et 2017 mais en baisse depuis, principalement à cause de la baisse des débarquements de merlu, et pas du fait d'une diminution du nombre de populations en bon état (voir plus bas).
- En 2021, la part des débarquements français provenant de stocks en bon état est de 44% (contre 11% en 2000 et 26% en 2010). Si on ajoute les 7% de stocks reconstituables ou en reconstitution, les stocks non-surpêchés ($F \leq F_{RMD}$) représentent 51% des quantités totales débarquées en France hexagonale.
- En 2021, les débarquements français provenant de stocks surpêchés (et/ou dégradés) représentent 23% du total.
- En 2021 la part des débarquements français provenant de stocks effondrés est (à nouveau) très faible (2% du total) du fait de la (petite) amélioration du stock de sardine du golfe de Gascogne.

La contribution aux débarquements totaux de stocks pour lesquels aucune évaluation n'est effectuée a augmenté entre 2020 et 2021 du fait de l'absence d'évaluation, en 2022, des seiches et calmars et malgré l'évaluation du poulpe du golfe de Gascogne.

Sur l'ensemble de la série (2000-2021), la contribution aux débarquements totaux de stocks non classifiés ou non évalués a diminué respectivement de 13 à 5% et de 23 à 19%.

Les débarquements hexagonaux totaux ont baissé de 7% entre 2018 et 2019 et de 9% entre 2019 et 2020, en grande partie du fait de la pandémie du Covid-19¹¹ et sont restés à ce niveau en 2021

¹¹ <https://doi.org/10.13155/84224>

B. Bilan en nombre de stocks évalués dans les débarquements français hexagonaux selon leur statut

Avertissement: la représentation en nombre ne peut prendre en compte que les stocks faisant l'objet d'une évaluation¹². Elle est donc complémentaire de la présentation précédente en poids (qui intègre toutes les espèces débarquées) mais ne doit pas occulter l'importance des populations non évaluées dans les débarquements ; ainsi pour l'Atlantique, les 110 stocks évalués et classifiés concernent 60 espèces¹³, sur 290 débarquées au total. D'autre part il faut garder à l'esprit que, dans une présentation en nombre, chaque stock compte pour 1, quelle que soit l'importance des débarquements (sur les 171 stocks évalués au total en 2021, 33 ont des débarquements inférieurs à 1 tonne).

1. Bilan 2021

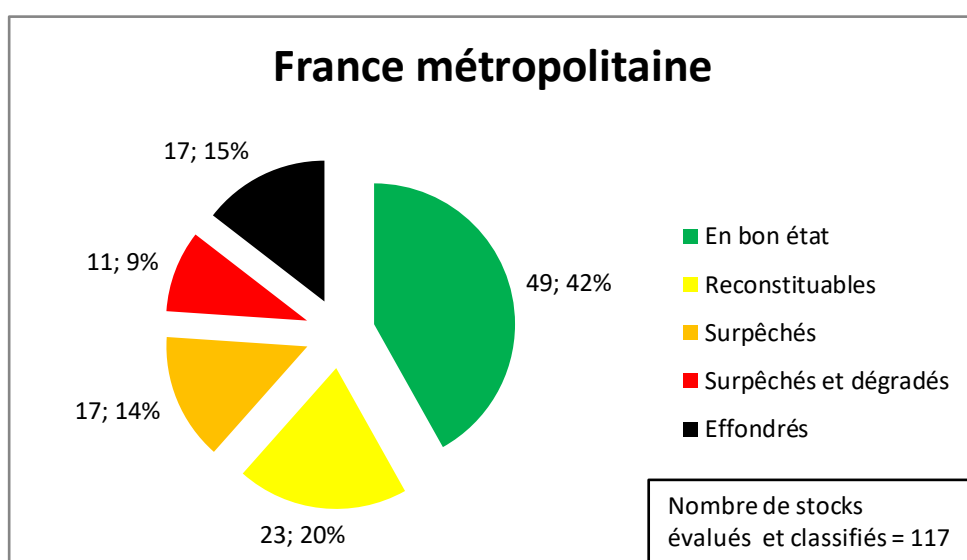


Figure 4 : **Nombre de stocks** en 2021 et pourcentage (séparés par un point-virgule) pour les différentes catégories de stocks évalués et classifiés.

Logiquement cette représentation montre une image assez différente de la présentation précédente en volume, avec, notamment, des stocks effondrés qui représentent ici 15% (contre 2% en poids). On peut néanmoins dire que, en nombre, **62% des stocks exploités par la pêche française hexagonale (et évalués-classifiés) ne sont pas surpêchés**¹⁴.

La différence entre les deux représentations en poids et en nombre, en plus du fait que seule une représentation en poids peut rendre compte des populations non évaluées, s'explique aisément par les débarquements moyens par stock qui varient considérablement selon le statut : en moyenne 3000 tonnes pour les stocks en bon état, moins de 400 tonnes pour les stocks effondrés (dominés par le merlan de mer Celtique et le chinchard de l'Atlantique nord-est).

¹² la plupart des 'non évalués' restant – au mieux- détaillé au niveau de l'espèce sans considération d'éventuels stocks.

¹³ rappelons qu'il peut y avoir plusieurs stocks pour une même espèce.

¹⁴ parmi les 45 stocks surpêchés et/ou dégradés, 4 ont un taux d'exploitation inférieur à la fourchette haute autour de F_{RMD} : lieu noir mer du Nord-Ouest Ecosse, églefin mer Celtique, plie Manche Est, sole mer du Nord

2. Evolution 2000 – 2021

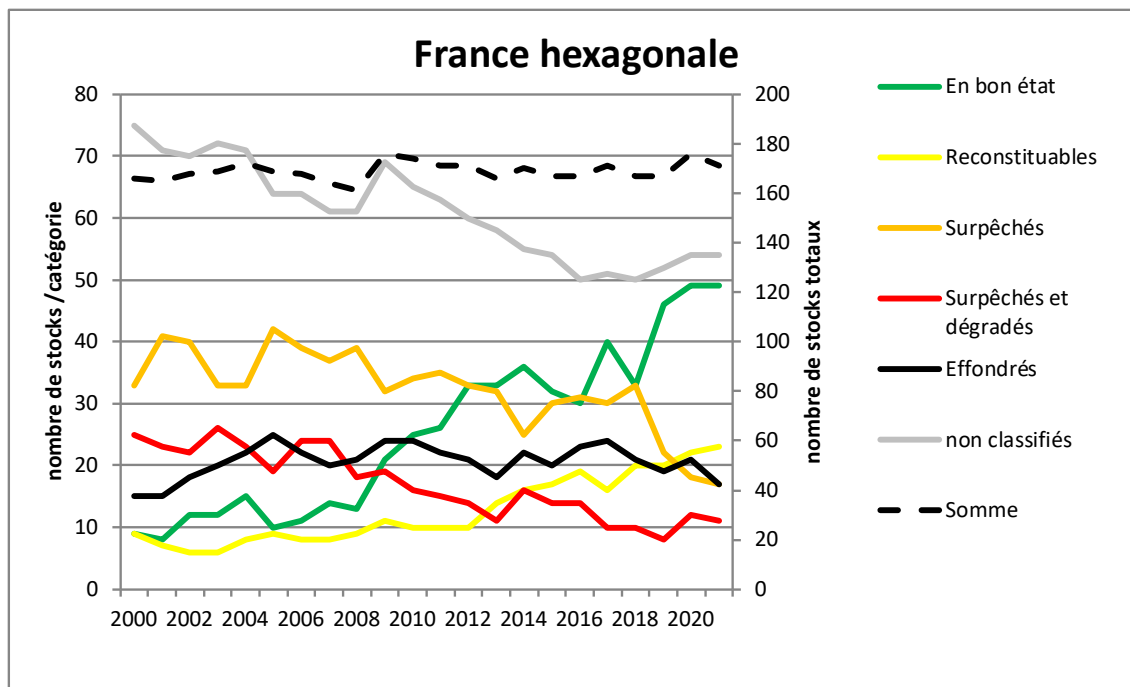


Figure 5 : **Nombre de stocks évalués** dans les débarquements français selon leur statut entre 2000 et 2021

Si le nombre de stocks évalués dans les débarquements français est resté relativement stable au cours de la période, environ 170, le nombre de stocks classifiés a lui globalement augmenté, en passant de 91 à 117 ; cette augmentation est surtout visible dans les années 2010 lorsque la classification des stocks de langoustine a été possible grâce à la mise en place de campagnes d'observation vidéo, ou, pour d'autres stocks dits à données limitées grâce à l'utilisation de proxys basés sur des analyses des longueurs moyennes dans les captures et sur les indices d'abondance issus des campagnes scientifiques.

L'augmentation récente du nombre de stocks non classifiés n'est pas synonyme d'une dégradation de la qualité des évaluations/classifications mais bien de la présence (en très faible quantité) d'espèces qui n'étaient pas dans les débarquements dans les années antérieures. (e.g. grande argentine, pocheteaux, chien espagnol)

La figure 6 présente l'évolution des nombres regroupés de stocks surpêchés, non surpêchés et effondrés dans les débarquements français.

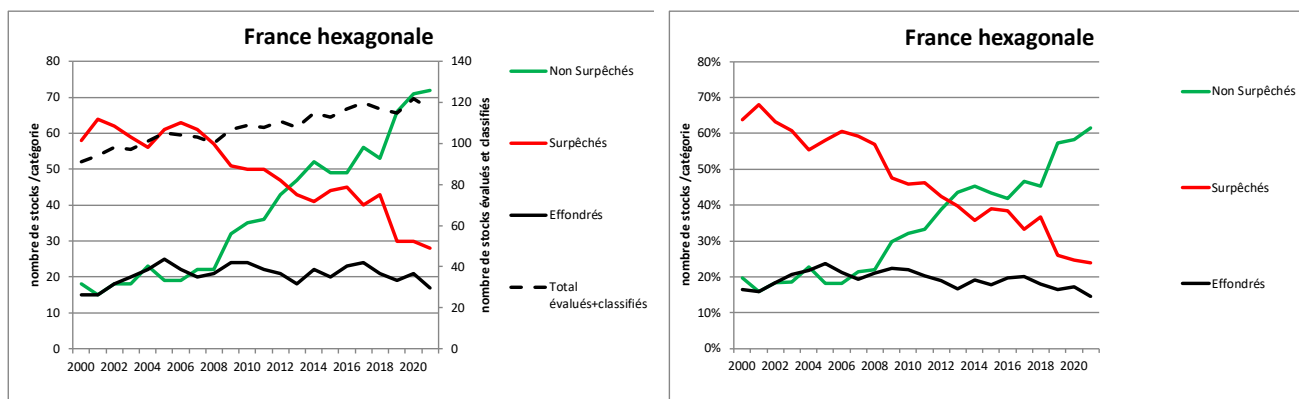


Figure 6 : à gauche : **Nombre de stocks évalués et classifiés** dans les débarquements français selon leur statut entre 2000 et 2021 ; à droite : en pourcentage. (surpêchés = surpêchés + surpêchés et dégradés ; non surpêchés = en bon état + reconstituables)

Depuis 2000, le nombre de stocks surpêchés (dégradés ou non) a fortement diminué, passant de 58 à 28 ; dans le même temps, le nombre de stocks en bon état ou reconstituables (ou en cours de reconstitution) a augmenté, passant de 18 en 2000 à 72 en 2021.

Depuis le début de la PCP actuelle (2013), le nombre de stocks non surpêchés est passé de 47 à 72, et en pourcentage du nombre de stocks évalués et classifiés, de 44 à 62%, mais encore loin des 100% de l'objectif fixé.

Il faut également noter que **la baisse du nombre de stocks effondrés dans les débarquements est lente mais continue (25 en 2005, 17 en 2021)**. Cette baisse du nombre de stocks effondrés présents dans les débarquements signifie que, soit les stocks se sont améliorés depuis 2005 (c'est le cas notamment du merlu de l'Atlantique nord, de l'anchois du golfe de Gascogne, de l'églefin de mer du Nord-Ouest Ecosse, du requin taupe...), soit qu'ils ne sont plus débarqués (e.g. requins profonds).

La part relative (en nombre de stocks) des différentes catégories est quasi-identique quelle que soit la zone, pour l'Atlantique hors mer de Norvège/Barents. Le graphique rendant compte de la situation en Méditerranée doit être regardé avec prudence car il ne concerne que 9 stocks.

Conclusion

Baisse récente des débarquements, en volume, provenant de populations en bon état (en pourcentage ou en valeur absolue) mais augmentation continue du nombre de populations en bon état.

Le niveau de biomasse aujourd'hui dépend de la pression de pêche à laquelle le stock (i.e. toutes les classes d'âge qui le constituent) a été soumis dans les années antérieures, ainsi que des niveaux passés du recrutement (arrivée des jeunes poissons issus de la reproduction) et de la mortalité dite naturelle. L'évolution de la biomasse d'un stock est plus lente que celle de la pression de pêche et il faut du temps pour qu'un stock se rétablisse après une réduction de la pression de pêche, surtout pour les espèces à vie longue et d'autant plus si le niveau de biomasse est tombé très bas (stocks effondrés). Un stock peut donc être 'non surpêché' mais dans un état non satisfaisant, du fait d'une surpêche passée (exemple du bar de mer du Nord-Manche Est) ; on parle alors de stocks 'reconstituables', c'est à dire pour lesquels la pression de pêche est compatible avec une possible reconstitution. A l'inverse une augmentation de la pression de pêche peut générer une surpêche sans conduire (immédiatement) la biomasse en dessous du seuil de référence, d'où la catégorie 'surpêché' [mais non dégradé] (e.g. merlan bleu de l'Atlantique nord-est).

L'amélioration globale montrée dans cette note est également observée à l'échelle de l'ensemble de l'Atlantique nord-est. Le CIEM, dans ses 'fisheries overviews'¹⁵ confirme la baisse des taux d'exploitation et l'augmentation des biomasses dans la plupart des zones. De son côté, la Commission européenne (CE, 2022¹⁶) atteste, qu'en moyenne, les stocks évalués de l'Atlantique Nord-Est, sont, pour la première fois en 2020, exploités au niveau de la mortalité par pêche F_{RMD} , tandis qu'en Méditerranée, à l'exception du thon rouge, la situation reste très préoccupante.

Il faut néanmoins noter la diminution récente de la part (en volume) des populations en bon état dans les débarquements totaux en dépit de l'augmentation du nombre de stocks concernés. Cette baisse est due à la combinaison d'une dégradation de l'état du **maquereau** (principalement) et de la diminution des débarquements de certains stocks qui étaient déjà en bon état précédemment (e.g. **merlu**).

¹⁵ <http://www.ices.dk/advice/Fisheries-overviews>

¹⁶ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022DC0253&from=FR>

L'amélioration de l'état des stocks (en Atlantique et pour le thon rouge en Méditerranée) est la conséquence d'une combinaison de décisions de gestion adaptées et respectées (incluant des quotas restrictifs, des mesures techniques (maillages, fermetures spatio-temporelles), des limitations d'effort de pêche, des sorties de flotte), et pour certains stocks de conditions environnementales plus favorables.

Malgré l'amélioration globale sur l'ensemble de la période étudiée, la part en volume des stocks en bon état dans les débarquements totaux est en baisse dans les années récentes, alors que le nombre de stocks en bon état continue d'augmenter, mais encore loin de l'objectif de la PCP ($F \leq F_{RMD}$ pour tous les stocks en 2020) et encore moins celui de la DCSMM (tous les stocks en bon état $F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{RMD}$).

Il faut aussi noter que le nombre de stocks effondrés dans les débarquements est en baisse continue mais avec une contribution aux volumes totaux débarqués relativement stable (depuis 2006) à l'exception de 2020 (du fait de l'arrivée de la sardine dans cette catégorie). Pour autant, certaines populations effondrées ne s'améliorent pas, ou très lentement (cabillaud de mer du Nord, cabillaud et merlan de mer Celtique, cabillaud de l'ouest de l'Ecosse, merlu du golfe du Lion).

Enfin, il convient de rappeler que la plupart des évaluations réalisées ne tiennent pas compte des relations prédateurs-proies. Or, dans un contexte où les stocks sont au RMD ou s'en approchent, ces interactions risquent de jouer un rôle très important dans l'évolution des biomasses (en plus d'une compétition pour une nourriture limitée, une augmentation de biomasse d'un prédateur aura un impact négatif sur la biomasse de ses proies, et inversement). Et puis, si l'évolution des conditions environnementales est en partie prise en compte en intégrant les tendances observées dans les années les plus récentes, par exemple dans les paramètres de croissance (poids ou âge pour une taille donnée) et dans le suivi les abondances de jeunes poissons arrivant dans la pêcherie ("recrutement"), des bouleversements majeurs liés au changement global affectent déjà et risquent d'affecter encore plus ces diagnostics dans les années à venir. Cependant ces effets restent difficiles à prédire à fine échelle (e.g. pour une population et une période donnée) et donc à intégrer dans les valeurs de référence. Au-delà des modifications de la répartition des espèces, déjà largement amorcée, le changement global réduit la productivité des écosystèmes marins (augmentation de la température et de l'acidité, diminution de l'oxygène dissous, vagues de chaleur, pollutions, etc.), pouvant provoquer des modifications majeures au sein des communautés et conduire à des effondrements de populations. Face à ces changements en cours et à venir, une bonne gestion reste indispensable pour limiter le cumul d'impacts, et ainsi augmenter la capacité de résistance des populations marines.

Annexe 1 – détail par zone

La liste des stocks par zone et par catégorie et leurs débarquements sont donnés en annexe 4.

A. Mer du Nord + Manche Est

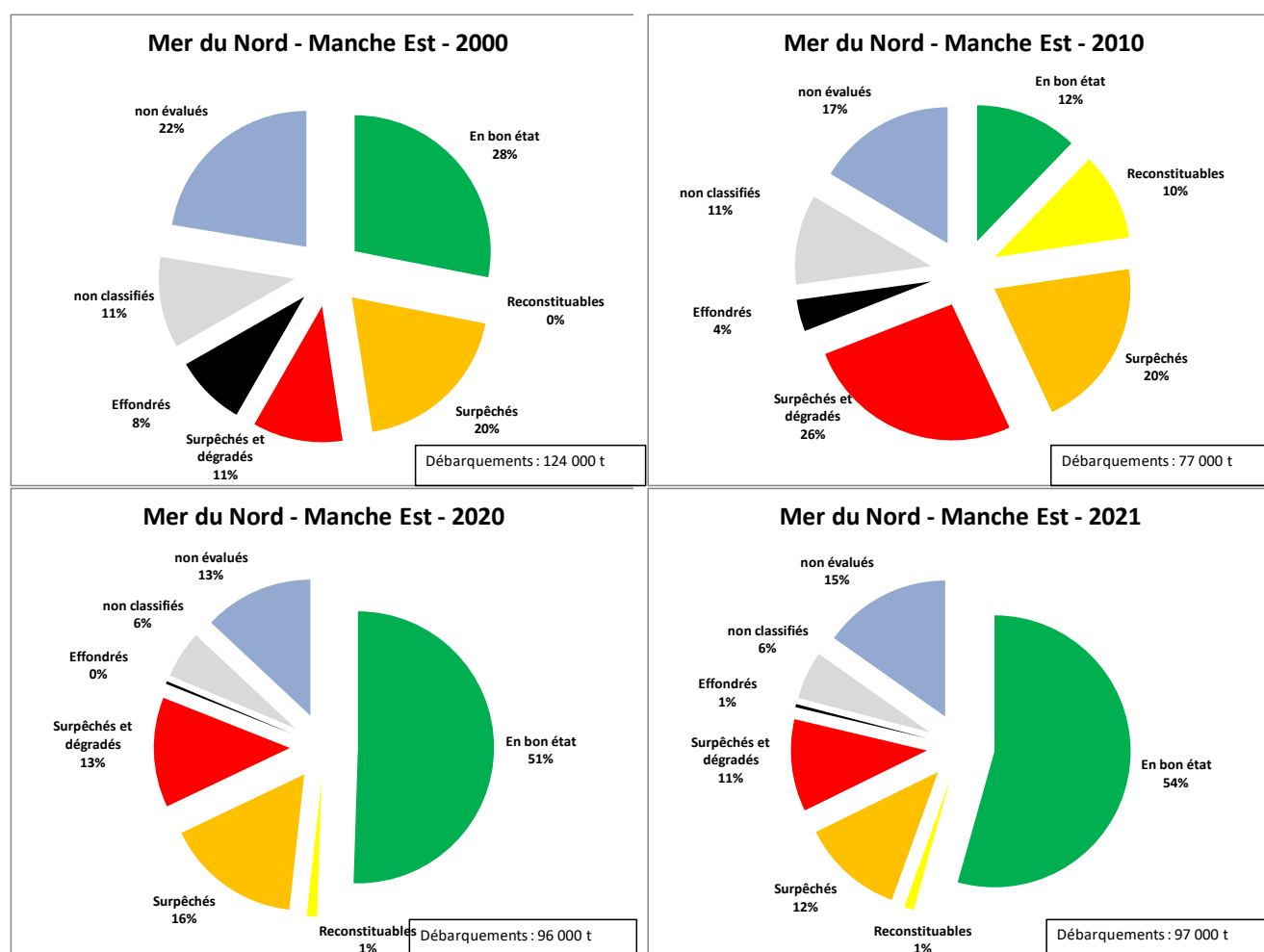


Figure A-1. Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000, 2010, 2020, révisés, et 2021)

Evolution 2020-2021

Entre 2020 et 2021, les changements de statut ne concernent que des populations faiblement représentées en volume dans les débarquements (**églefin** de mer du Nord-Ouest Ecosse, **sole** de mer du Nord, **plie** de Manche Est). L'augmentation de la part des débarquements de la zone par des stocks en bon état s'explique essentiellement par une augmentation globale des tonnages pour deux stocks en bon état : en forte hausse pour le **hareng** de mer du Nord-Manche Est [25.8% des débarquements totaux de la zone], la **coquille Saint-Jacques** de Manche Est [25.1%], alors que les débarquements de **merlu** [0.7%] sont eux en baisse. Cela explique que la part des débarquements de poissons de populations en bon état soit passée de 51 à 54%.

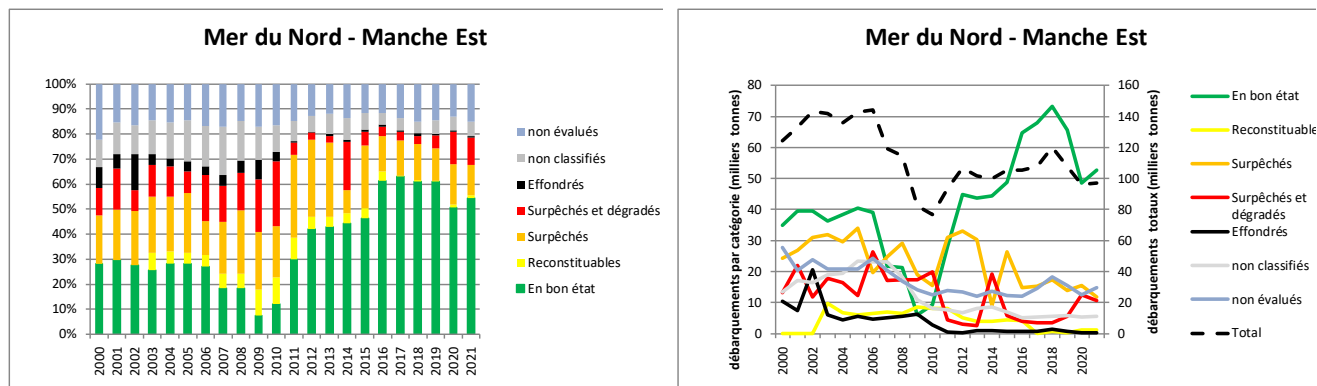


Figure A-2. Evolution 2000-2021 de l'importance relative en volume (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- La contribution, en volume, des stocks en bon état a très fortement augmenté (en pourcentage et en valeur absolue) au début des années 2010 ; elle a continué à augmenter jusqu'en 2019.

- En 2020, la part des débarquements français provenant de stocks de mer du Nord et Manche Est en bon état est de 54%.

Si on ajoute les 1% de stocks reconstituables ou en reconstitution, les stocks exploités conformément à l'objectif RMD ($F \leq F_{RMD}$) représentent plus de la moitié (55%) des quantités totales débarquées de cette zone.

Il faut également noter que les débarquements totaux dans la zone qui avaient assez fortement chuté dans les années 2000 (principalement du fait de la chute des débarquements de hareng et de lieu noir), ont été globalement stables depuis le début des années 2010, avec cependant une baisse sensible (-20%) entre 2018 et 2020.

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks en mer du Nord – Manche Est sont :

- **en bon état** : le **hareng** de mer du Nord-Manche Est (25.8%), la **coquille Saint Jacques** de baie de Seine (25.1%), le **merlan** de mer du Nord-Manche Est (2.3%), le **merlu** de l'Atlantique nord (0.7%), l'églefin de mer du Nord-Ouest Ecosse (0.2%) ;

- **reconstituables / en reconstitution** : la **sole** de Manche Est (0.9%), le **bar** de mer du Nord-Manche Est (0.2%)

- **surpêchés** : le **maquereau** de l'Atlantique (10%), la **plie** de Manche Est (0.8%), la **sardine** de Manche (0.7%), le merlan bleu (0.5%);

- **surpêchés et dégradés** : le **lieu noir*** de mer du Nord – Ecosse (9%), le **rouget** (0.6%), le **chinchard** de mer du Nord-Manche Est (0.5%), le **tourteau** de Manche-mer Celtique-golfe de Gascogne (0.4%), la **sole** de mer du Nord (0.2%);

- **effondrés** : le **cabillaud** de mer du Nord-Manche Est (0.3%) ;

Parmi les stocks **non classifiés**, on trouve : les **roussettes**, la plupart des **raies**, les **émissoles**, la **lingue**...

Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : le **buccin** (4.9%), l'**amande** (2.3%), la **dorade grise** (0.8%), le **tacaud** (0.8%), ainsi que la **seiche** (1.7%) et les **calmars** (1.1%) de Manche, non évalués cette année.

* le lieu noir est classé surpêché mais a un taux d'exploitation inférieur à la fourchette haute autour de FRMD

Bilan 2021 en nombre de stocks

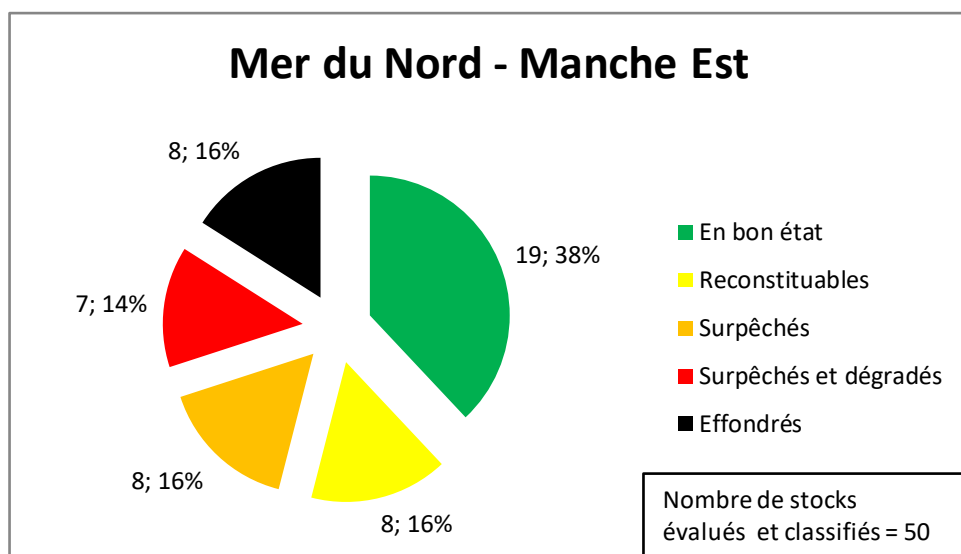


Figure A-3 : **Nombre de stocks** en 2021 et pourcentage (séparés par un point-virgule) pour les différentes catégories de stocks évalués et classifiés.

B. Manche Ouest + mers Celtiques

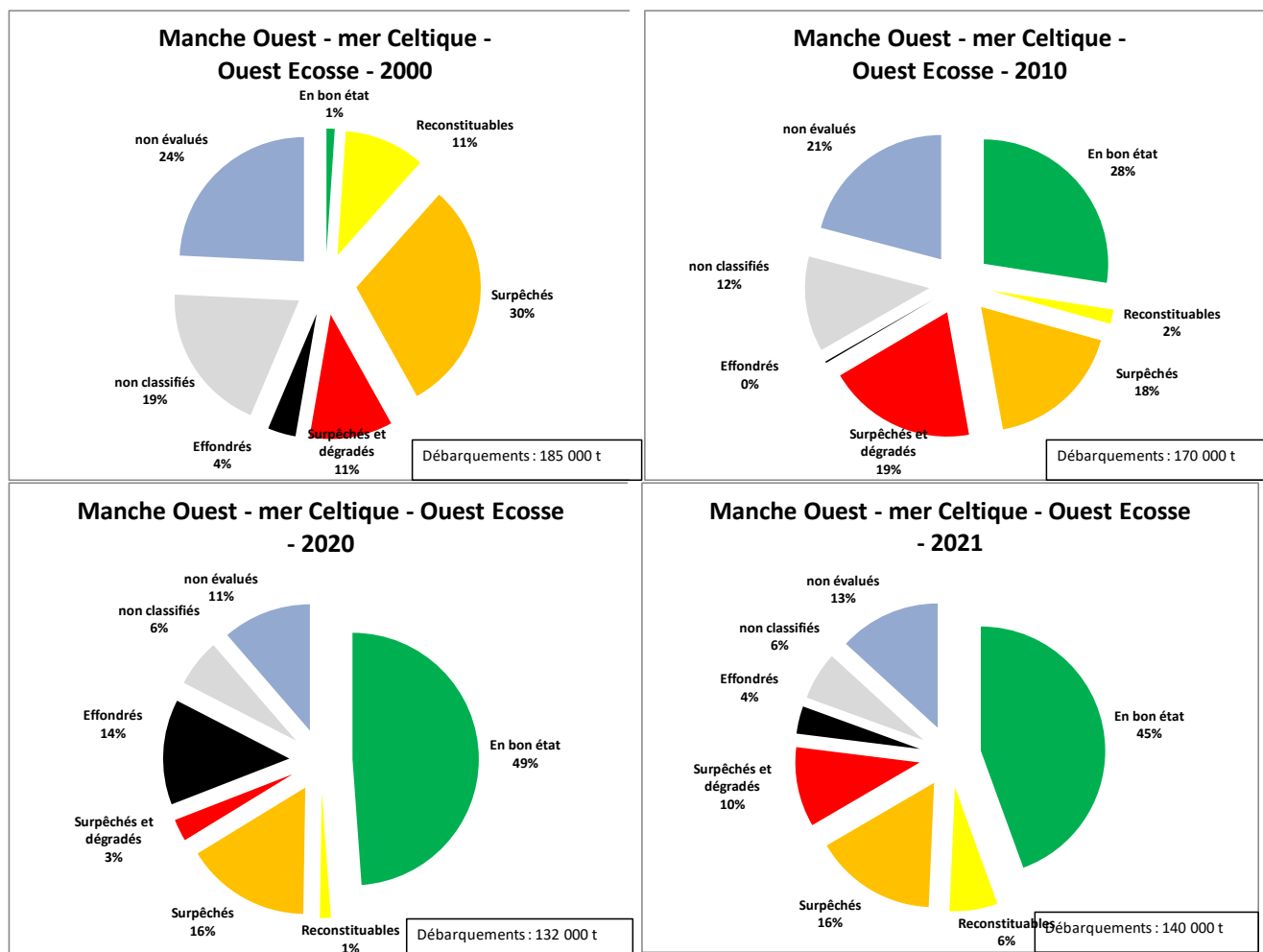


Figure B-1. Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000, 2010, 2020, révisés, et 2021)

Evolution 2020-2021

Entre 2020 et 2021, les principaux changements de statut concernent la **sardine** du golfe de Gascogne¹⁸ (8.8% des débarquements de la zone en 2021), effondrée en 2020 qui est maintenant estimée surpêchée et dégradée, le **buccin** de Manche Ouest (5.1%) qui est passé de 'bon état' à 'reconstituable'. A noter également que **seiche** (1.1%) et **calmars** (0.3%) qui étaient respectivement en bon état et surpêché, n'ont pas été évalués en 2022.

Ces évolutions de statut expliquent en partie la diminution de la part des débarquements provenant de populations en bon état (de 49 à 45%). S'y ajoutent les variations des quantités débarquées de stocks qui sont restés dans cette catégorie : **merlu** de l'Atlantique nord (11%) en baisse (-9%), **coquille Saint-Jacques** de la baie de Saint Brieuc (10.4%) et **baudroies** de mer Celtique-golfe de Gascogne (9.6%) en hausse respectivement de 45% et 13%.

¹⁸ la sardine capturée au sud de la mer Celtique appartient au stock du golfe de Gascogne

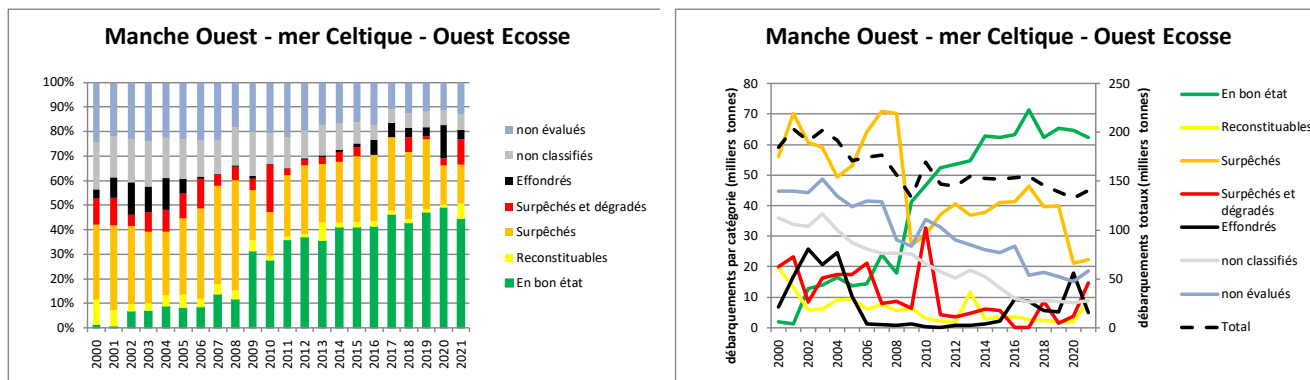


Figure B-2. Evolution 2000-2021 de l'importance relative en volume (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- La contribution, en volume, des stocks en bon état a globalement augmenté (en pourcentage et en valeur absolue) entre 2008 et 2020, en baisse en 2021.

La part des débarquements provenant de stocks effondrés a chuté en 2021 du fait d'une légère amélioration de l'état de la sardine du golfe de Gascogne¹⁹, maintenant classifiée en 'surpêché et dégradé'.

- En 2021, la part des débarquements français provenant de stocks de Manche Ouest et mers Celtiques en bon état est de 45%.

Si on ajoute les 6% de stocks reconstituables ou en reconstitution, les stocks non surpêchés ($F \leq F_{RMD}$) représentent plus de la moitié (51%) des quantités totales débarquées de cette zone.

Il faut également mentionner la baisse des débarquements totaux dans la zone dans les années 2000 (principalement du fait d'une diminution des débarquements de merlan bleu et d'espèces d'eaux profondes).

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks en Manche Ouest et mers Celtiques sont :

- **en bon état** : le **merlu** de l'Atlantique nord (11% des débarquements totaux de la zone en 2021), la **Coquille Saint Jacques** (de la baie de Saint Briec) (10.4%), les **baudroies** de mer Celtique-golfe de Gascogne (9.6%), , l'**araignée** de Manche Ouest (5.2%), la **cardine** de mer Celtique-golfe de Gascogne (2.2%), le **germon** de l'Atlantique nord-est (2.2%), la **lingue bleue** de l'Ouest de l'Ecosse (1.4%), la raie fleurie des mers celtiques – golfe de Gascogne (1.0%) ;

- **reconstituables / en reconstitution** : le **buccin** de Manche Ouest (5.1%), le **sabre noir** (0.5%), le **bar** de mer du Nord-Manche Est (0.2%) ;

- **surpêchés** : le **merlan bleu** de l'Atlantique nord-est (8.3%), le **maquereau** de l'Atlantique (3.3%), l'**églefine*** de mer Celtique-Manche Ouest (3%), la **baudroie** de mer du Nord-Ouest de l'Ecosse (1%) ;

- **surpêchés et dégradés** : la **sardine** du golfe de Gascogne (8.8%), le **lieu noir*** de mer du Nord – Ecosse (0.9%), le **tourteau** de Manche-mer Celtique-golfe de Gascogne (0.6%) ;

- **effondrés** : le **merlan** de mer Celtique et Manche Ouest (1.9%), le **chinchard** de l'Atlantique nord-est (1.4%) et le **cabillaud** (0.2%) de mer Celtique et Manche Ouest, le **cabillaud** de l'ouest de l'Ecosse (0.1%) ;

Parmi les stocks **non classifiés**, on trouve : le **grondin rouge** de l'Atlantique nord-est (1.3%), les **roussettes** de mer Celtique, les **émissoles** et la **lingue franche** de l'Atlantique nord-est (autour de 1% chaque) ;

Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : le **vanneau** (1.6%), l'**amande** (1.5%), le **tacaud** (0.9%), le **congre** (1.1%), le **Saint-Pierre** (0.7%), la **dorade grise** (0.5%), la **praire** (0.5%), ... et la **seiche** (1.1%), les **calmars** de Manche (0.3%) qui n'ont pas été évalués cette année.

¹⁹ la sardine capturée au sud de la mer Celtique appartient au stock du golfe de Gascogne

* le lieu noir et l'églefine sont classés 'surpêché' mais ont un taux d'exploitation inférieur à la fourchette haute autour de F_{RMD}

Les débarquements totaux en provenance de cette zone ont diminué de 9% entre 2018 et 2020, soit beaucoup moins que la moyenne hexagonale.

Bilan 2021 en nombre de stocks

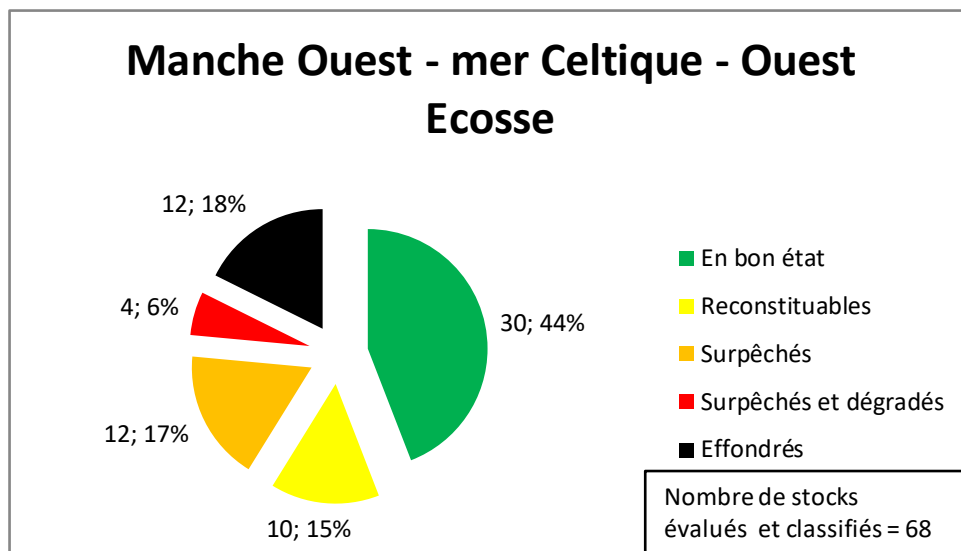


Figure B-3 : **Nombre de stocks** en 2021 et **pourcentage** (séparés par un point-virgule) pour les différentes catégories de stocks évalués et classifiés.

C. Golfe de Gascogne

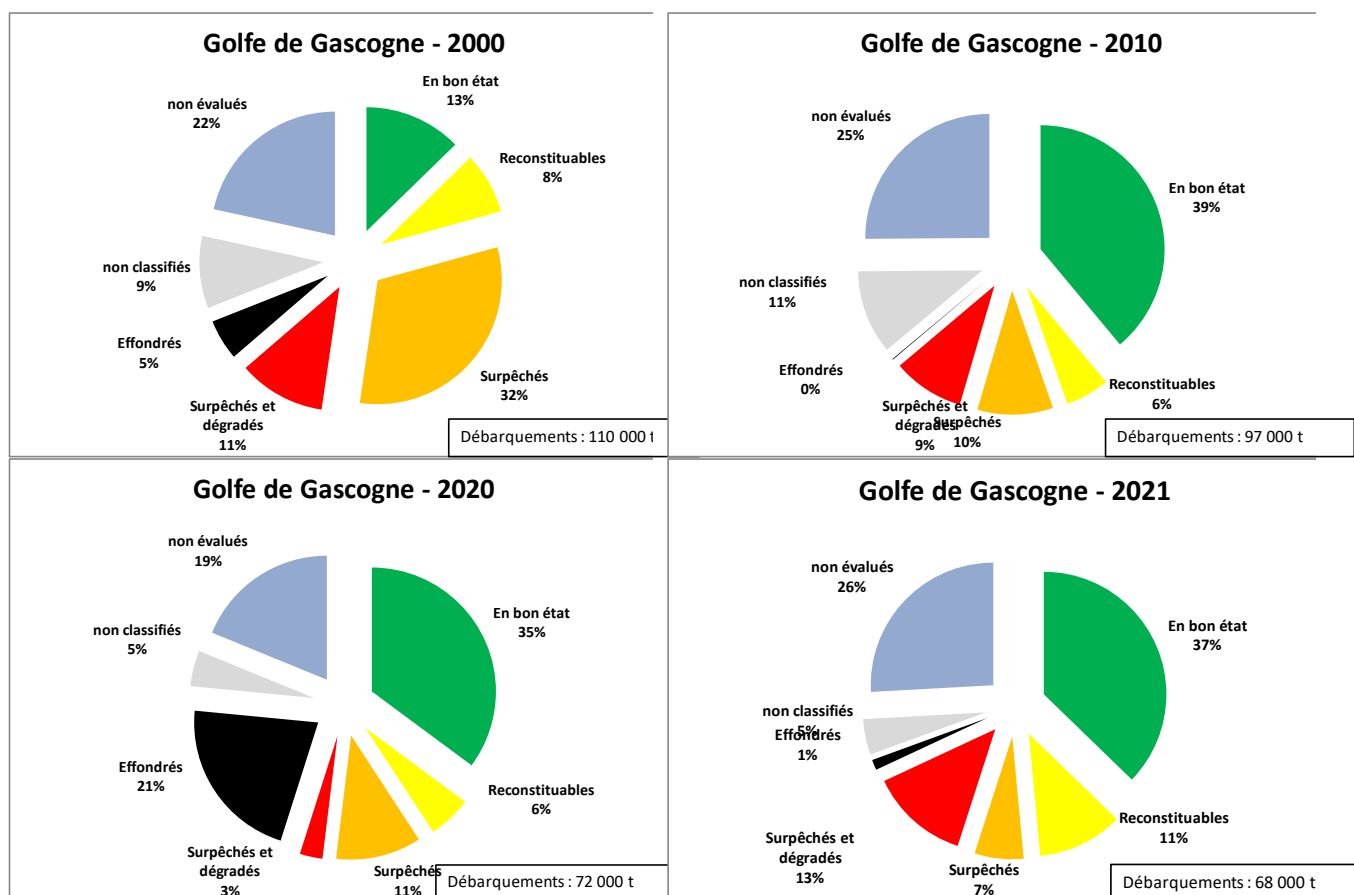


Figure C-1. Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000, 2010, 2020, révisés, et 2021)

Evolution 2020-2021

Entre 2020 et 2021, les principales évolutions de statut concernent la **sardine** du golfe de Gascogne (11.8% des débarquements de la zone en 2021), effondrée en 2020 qui est maintenant estimée surpêchée et dégradée.

La **sole** du golfe de Gascogne (4.1%) est passée de 'surpêché et dégradé' à 'reconstituable'.

A noter également que **seiche** (4.8%) et **calmars** (1.9%) qui étaient respectivement en bon état et surpêché, n'ont pas été évalués en 2022. A l'inverse, le **poulpe** (4.7%) qui n'était pas évalué dans le passé est estimé, cette année, en bon état.

L'évolution de la part des débarquements provenant de populations en bon état (de 35 à 37%) s'explique également par les variations des quantités débarquées de stocks qui sont restés dans cette catégorie : **merlu** de l'Atlantique nord (17.6%) en hausse (+3%), ainsi que par la baisse de la quantité totale débarquée, consécutive à une forte baisse des débarquements de **sardine** en 2021 (-45%).

Les débarquements totaux en provenance de cette zone sont en diminution constante.

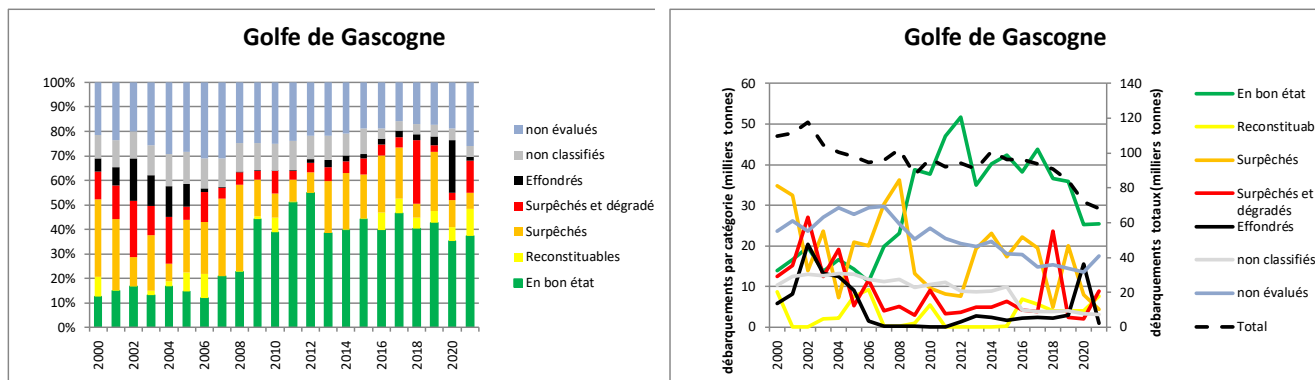


Figure C-2. Evolution 2000-2021 de l'importance relative en volume (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- **La contribution, en volume, des stocks en bon état a fluctué (en pourcentage et en valeur absolue) mais globalement en baisse depuis le début des années 2010.**

La situation de la **sardine** du golfe de Gascogne s'est (très) légèrement améliorée en 2021, provoquant une très forte diminution de la part des débarquements provenant de stocks effondrés qui ne représentent plus que 1%, et une augmentation de la part des débarquements provenant de stocks surpêchés et dégradés.

- **En 2021, la part des débarquements français provenant de stocks du golfe de Gascogne en bon état est de 37%.**

Si on ajoute les 7% de stocks reconstituables ou en reconstitution, les stocks exploités conformément à l'objectif RMD ($F \leq F_{RMD}$) représentent 44% des quantités totales débarquées de cette zone.

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks dans le golfe de Gascogne sont :

- **en bon état** : le **merlu** de l'Atlantique nord (17.6%), les **baudroies** de mer Celtique-golfe de Gascogne (4.5%), le **germon** de l'Atlantique nord-est (3.3%), le **bar** du golfe de Gascogne (2.9%), la **cardine** de mer Celtique-golfe de Gascogne (1.9%), la raie fleurie des mers celtiques-golfe de Gascogne (1%), l'**araignée** de Manche Ouest (0.5%), l'**anchois** du golfe de Gascogne (0.1%) ;

- **reconstituables / en reconstitution** : la **langoustine** du golfe de Gascogne (4.4%), la **sole** du golfe de Gascogne (4.1%), le **merlan** du golfe de Gascogne (1.8%) et le **thon rouge** de l'Atlantique et Méditerranée (0.8%) ;

NB. tous les stocks de cette catégorie le sont par défaut en l'absence de point de référence sur la biomasse ;

- **surpêchés** : le **merlan bleu** de l'Atlantique (3.2%), le **maquereau** de l'Atlantique (2.9%) ;

- **surpêchés et dégradés** : la **sardine** du golfe de Gascogne (11.8%), le **tourteau** de Manche-mer Celtique-golfe de Gascogne (1.3%) ;

- **effondrés** : le **chinchard** de l'Atlantique nord-est (1.2%), la **dorade rose** des mers Celtiques et golfe de Gascogne et l'**anguille** de l'Atlantique nord-est ;

Parmi les stocks **non classifiés**, on trouve : le **lieu jaune** du golfe de Gascogne (1.5%), le **rouget** du golfe de Gascogne (0.9%), les **raies**, la **roussette** du golfe de Gascogne.

Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : le **congre** (4.3%), le **tacaud** (1.0%), la **coquille St-Jacques** (0.4%), la **dorade grise** (0.7%), le **maigre** (1.1%), le **rouget** (0.9%), le **céteau** (0.7%), la **coque** (1.8%), la **dorade royale** (0.5%), le **Saint-Pierre** (0.4%),... et la **seiche** (4.8%) et les **calmars** (1.9%) qui n'ont pas été évalués cette année.

Bilan 2021 en nombre de stocks

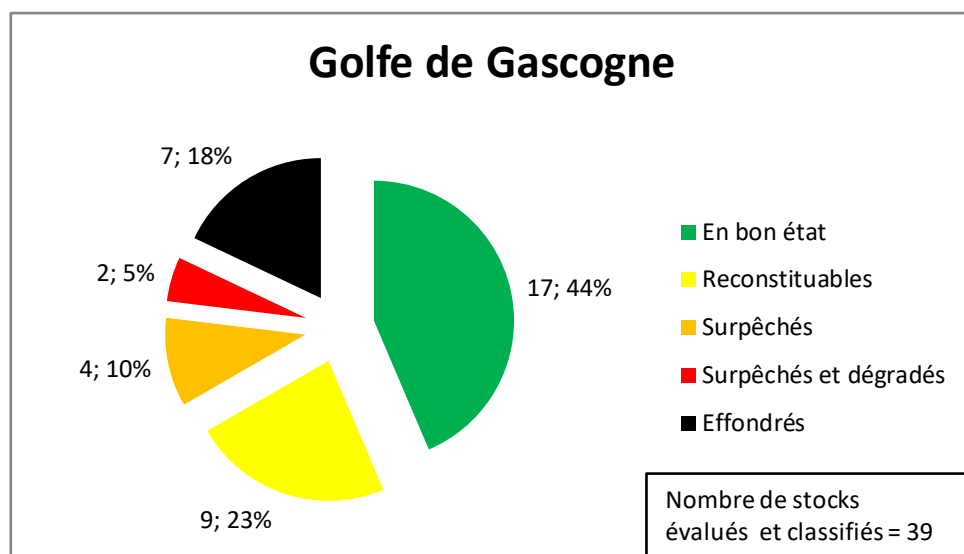


Figure C-3 : **Nombre de stocks** en 2021 et pourcentage (séparés par un point-virgule) pour les différentes catégories de stocks évalués et classifiés.

D. Méditerranée

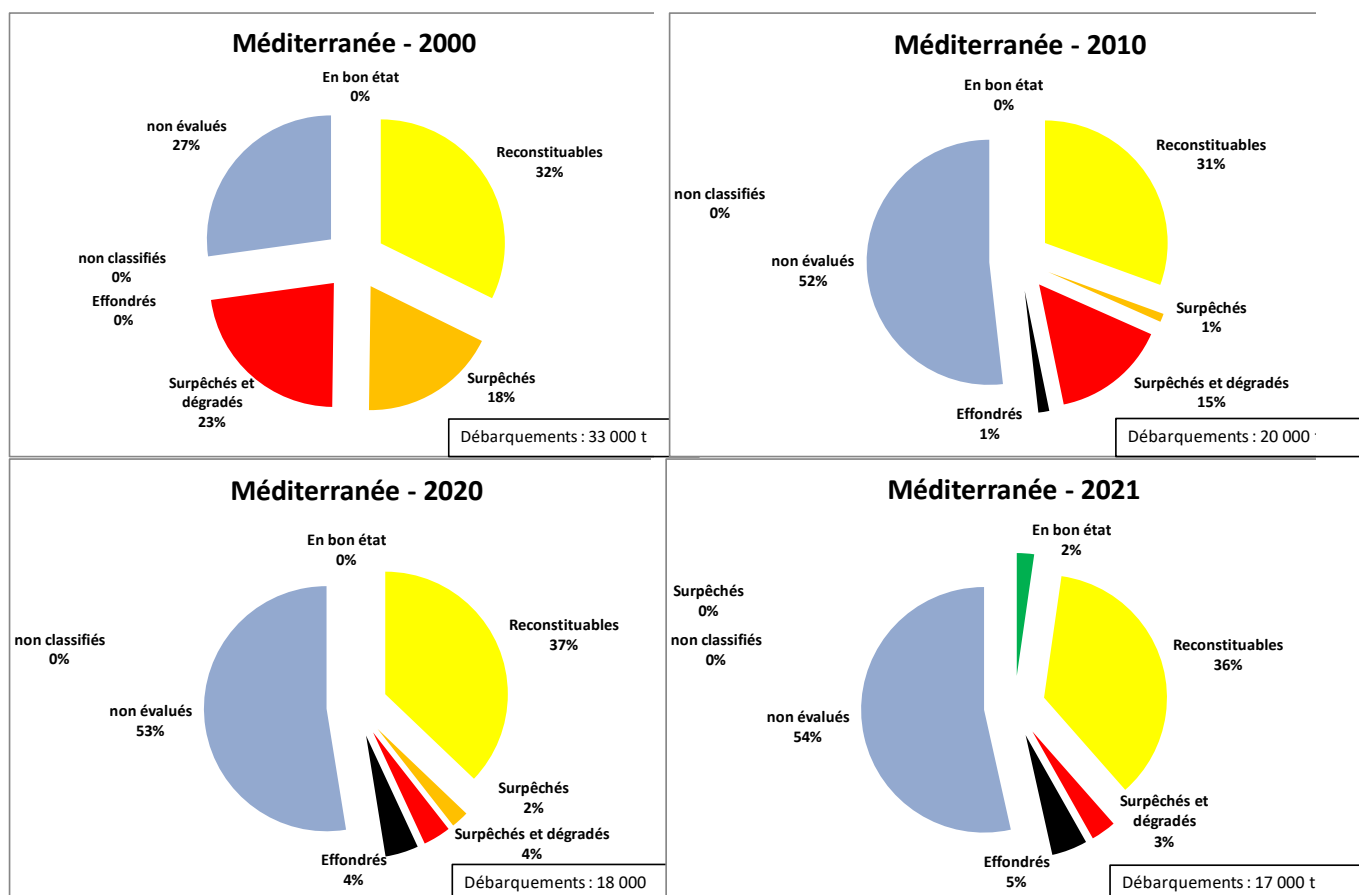


Figure D-1. Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000, 2010, 2020, révisés, et 2021)

Evolution 2020-2021

La seule évolution concerne le **rouget de vase** (2.3%) qui était 'surpêché' et qui est maintenant évalué en bon état.

Les débarquements totaux en provenance de cette zone sont en légère baisse depuis 2019.

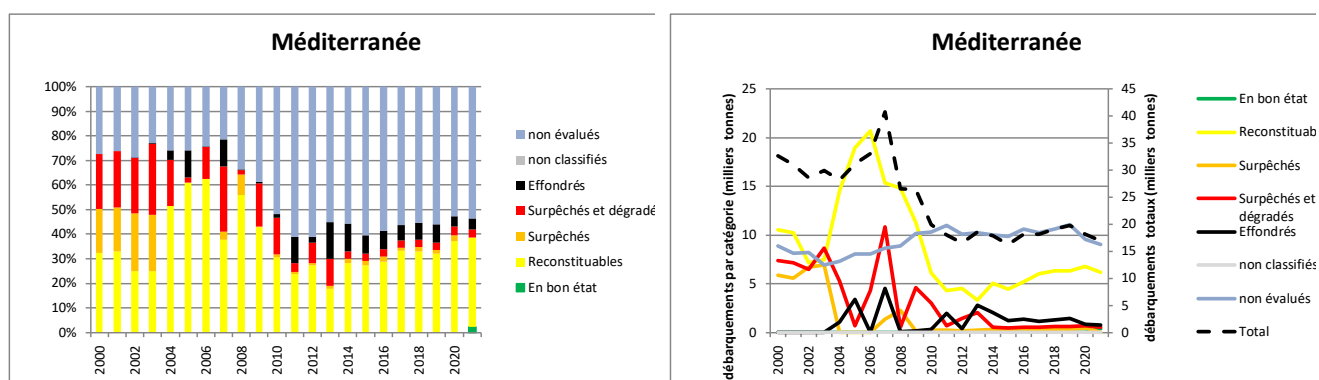


Figure D-2. Evolution 2000-2021 de l'importance relative en volume (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

- **La contribution des populations en bon état aux débarquements français en Méditerranée est très faible (2%).**

- **En 2021, 36% des débarquements français en Méditerranée proviennent de stocks reconstituables ou en cours de reconstitution.**

Il faut également noter que les débarquements totaux dans la zone ont assez fortement chuté entre 2000 et 2010, principalement du fait des restrictions sur le thon rouge durant cette période, mais également de l'effondrement des populations de sardine et d'anchois.

L'augmentation de la contribution des stocks non évalués entre 2007 et 2011 doit être regardée avec prudence, les statistiques de débarquements étant peu précises jusque dans les années récentes.

On peut citer, parmi les espèces dont les stocks en Méditerranée sont :

- **en bon état** : le **rouget de vase** du golfe du Lion (2.3%) ;
- **reconstituables / en reconstitution** : le **thon rouge*** de l'Atlantique – Méditerranée (31.3%), l'**anchois** du golfe du Lion (4.4%), la **sardine**** du golfe du Lion (0.3%) et l'**espadon** (0.3%) ;
- **surpêchés et dégradés** : la **baudroie** (3.2%), le **germon** (0.1%) ;
- **effondrés** : le **merlu** du golfe du Lion (3.3%) et l'**anguille** (1.3%).

Parmi les espèces **non évaluées**, on trouve : le **poulpe**, le **maquereau**, la **dorade royale**

* pour le thon rouge, il n'existe pas de point de référence pour la biomasse, ; cependant la biomasse est en très forte augmentation ;

** la sardine est toujours considérée en déséquilibre écologique, malgré une biomasse supérieure à la biomasse de référence; la classification 'en bon état' paraissant trop optimiste dans ce cas précis, il a été décidé de considérer cette population comme 'reconstituable / en voie de reconstitution'.

Bilan 2021 en nombre de stocks

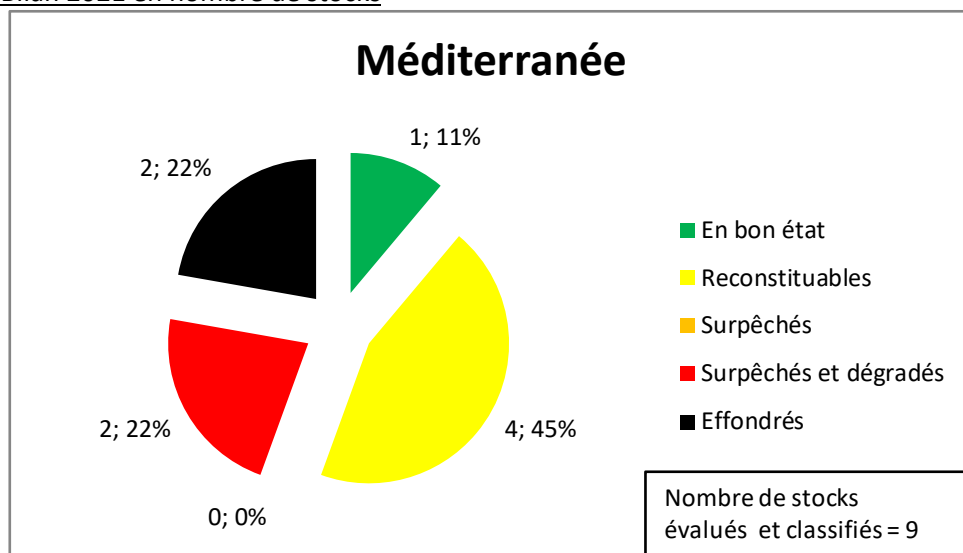


Figure D-3 : **Nombre de stocks** en 2021 et **pourcentage** (séparés par un point-virgule) pour les différentes catégories de stocks évalués et classifiés.

E. Mer de Barents + mer de Norvège

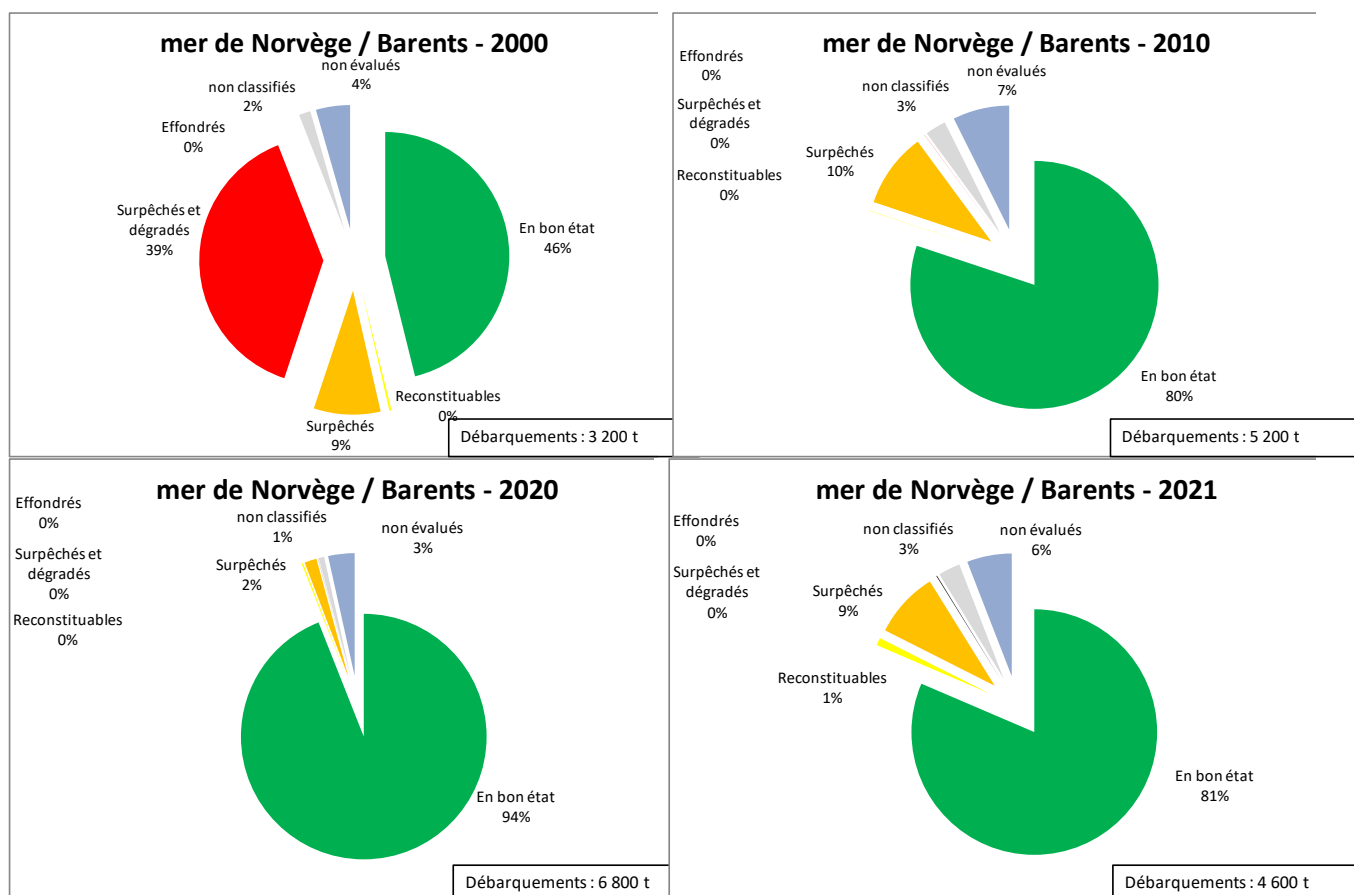


Figure E-1. Répartition des débarquements selon le statut des stocks (2000, 2010, 2020, révisés, et 2021)

Evolution 2020-2021

Pas d'évolution de statut, mais une forte diminution des volumes capturés, pour la plupart des espèces, dans les années récentes.

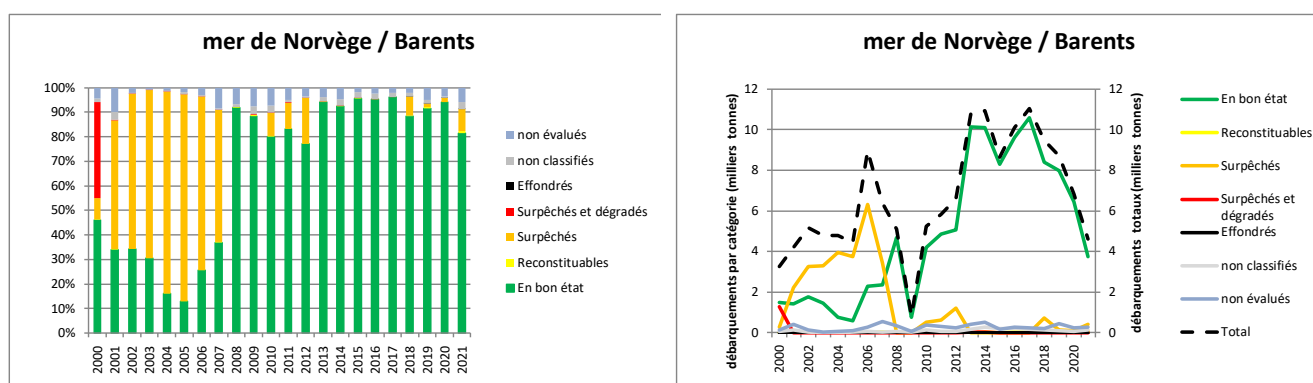


Figure E-2. Evolution 2000-2021 de l'importance relative en volume (à gauche) et des quantités débarquées (à droite) des différentes catégories de statut

Principales conclusions :

Le lieu noir et surtout le cabillaud dominant les débarquements français de cette zone et ils sont tous les deux en bon état.

Il faut également noter que les débarquements totaux dans la zone ont fortement diminué ces dernières années.

On peut citer, parmi les espèces présentes en mer de Barents – mer de Norvège, les stocks :

- **en bon état** : le **cabillaud** de la mer de Barents – mer de Norvège (64 %) et le **lieu noir** de la mer de Barents – mer de Norvège (18%)

- **surpêchés** : l'**églefin** de la mer de Barents – mer de Norvège, mais en très petite quantité (2.3%)

Bilan 2021 en nombre de stocks

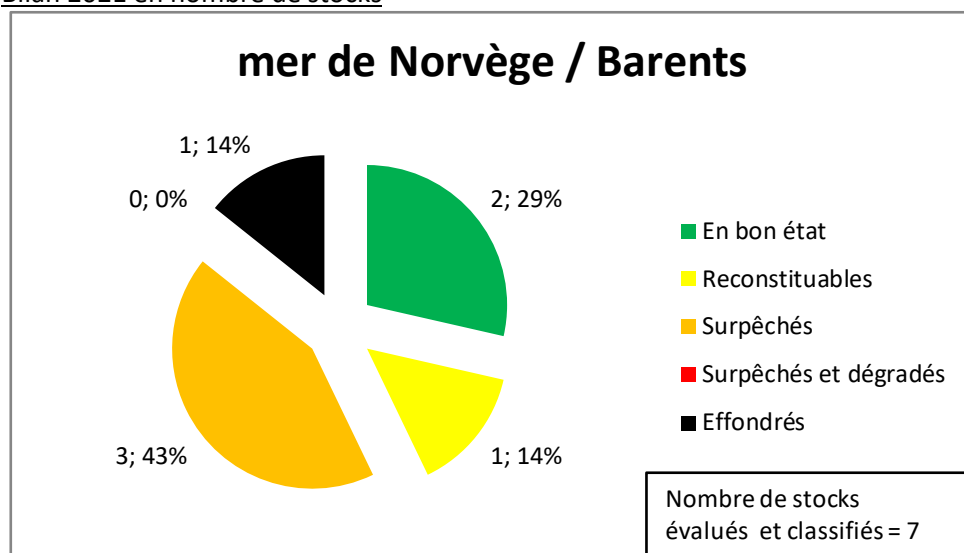


Figure E-3 : **Nombre de stocks** en 2021 et pourcentage (séparés par un point-virgule) pour les différentes catégories de stocks évalués et classifiés.

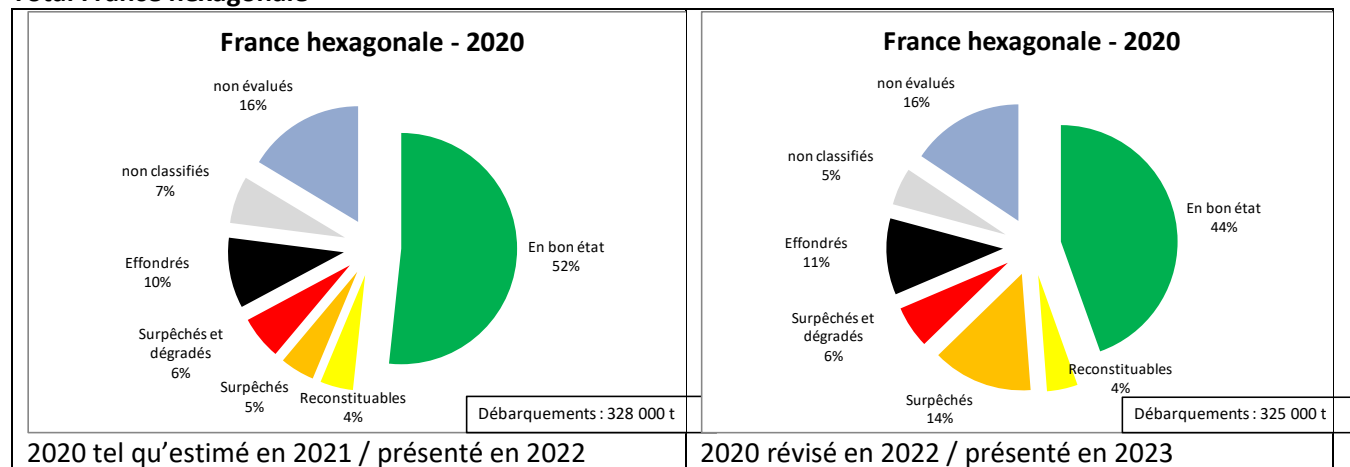
Annexe 2 : Explications sur la révision en 2022 des statuts pour l'année 2020

Chaque nouvelle évaluation recalcule l'ensemble de la série d'indicateurs. Il est donc possible que, pour une année donnée, le statut d'une population soit révisé d'une évaluation à l'autre. Ces révisions interviennent le plus souvent pour les années les plus récentes de la série étudiée et ce d'autant plus facilement que les indicateurs sont estimés proches des seuils, de petites révisions faisant passer la population d'une classe à l'autre. Dans certains cas, après un changement de modèle notamment, les révisions peuvent intervenir sur une période plus longue.

Enfin des révisions dans les statistiques de pêche peuvent également conduire à des modifications des pourcentages présentés ici par rapport à ceux du document de l'an dernier.

Cette annexe explique les différences entre les résultats pour l'année 2020 montrés en 2022²² et ceux ré-estimés cette année, consécutifs à des révisions sur les diagnostics et, dans une moindre mesure de révisions des quantités débarquées.

Total France hexagonale



Révision de la photographie pour l'année 2020 :

Si la part des débarquements de populations non classifiées a été légèrement revue à la baisse (de 7 à 5%) du fait de l'augmentation du nombre de stocks faisant, aujourd'hui, l'objet d'une évaluation, suite à des benchmarks en 2022, l'essentiel de la différence provient de la révision de statut de populations qui étaient, l'an dernier estimées en bon état en 2020 et qui, suite aux évaluations réalisées en 2022, ont été ré-estimées surpêchées : c'est le cas principalement du **maquereau** [6.7%] et, dans une moindre mesure, de l'**églefine de mer Celtique** [1.2%] et de la **sardine de Manche** [0.2%].

Ces révisions à la baisse ne sont pas compensées par l'inclusion dans cette catégorie de populations nouvellement estimées en bon état (et qui n'étaient pas classifiées jusqu'à lors) notamment la **raie fleurie** des

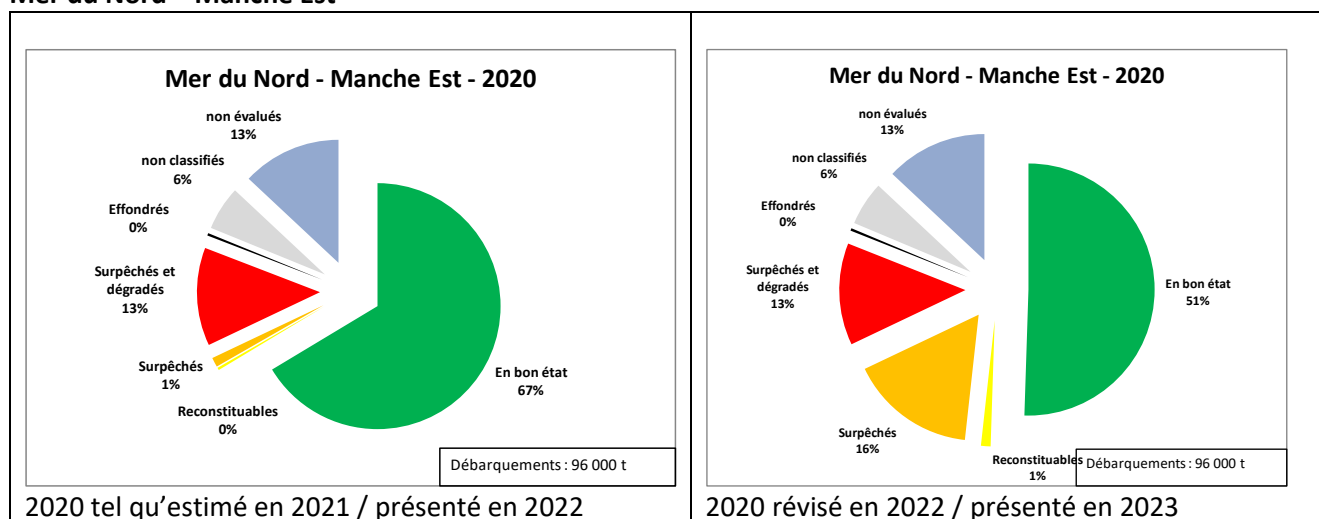
²² <https://archimer.ifremer.fr/doc/00773/88470/>

mers Celtiques et golfe de Gascogne [0.6%] et quelques autres stocks de raies de faible importance en termes de tonnage (e.g. **raie brunette** de Manche).

D'autres révisions ont affecté les stocks de **sole du golfe de Gascogne** [0.9%] de **sole de Manche est** [0.3%] (révisés de « surpêché et dégradé » à « reconstituable »), de **plie de Manche est** [0.3%] (révisé de « bon état » à « surpêché et dégradé »), et de **chinchard de l'Atlantique nord-est** [0.7%] (révisé de « reconstituable » à « effondré »). Parmi les nouveaux stocks classifiés, on peut noter le **requin taupe de l'Atlantique nord-est** (0.0%) estimé « reconstituable » et la **raie bouclée du golfe de Gascogne** [0.1%] estimée surpêchée.

Les révisions ont conduit, pour l'année 2020, à une vision moins optimiste que celle présentée dans le bilan de l'an dernier. Ainsi la part des débarquements provenant de populations en bon état a été, pour 2020, revue à la baisse, diminuant de 52 à 44%, alors que le nombre de stocks en bon état a lui été révisé à la hausse (augmentant de 63 à 71).

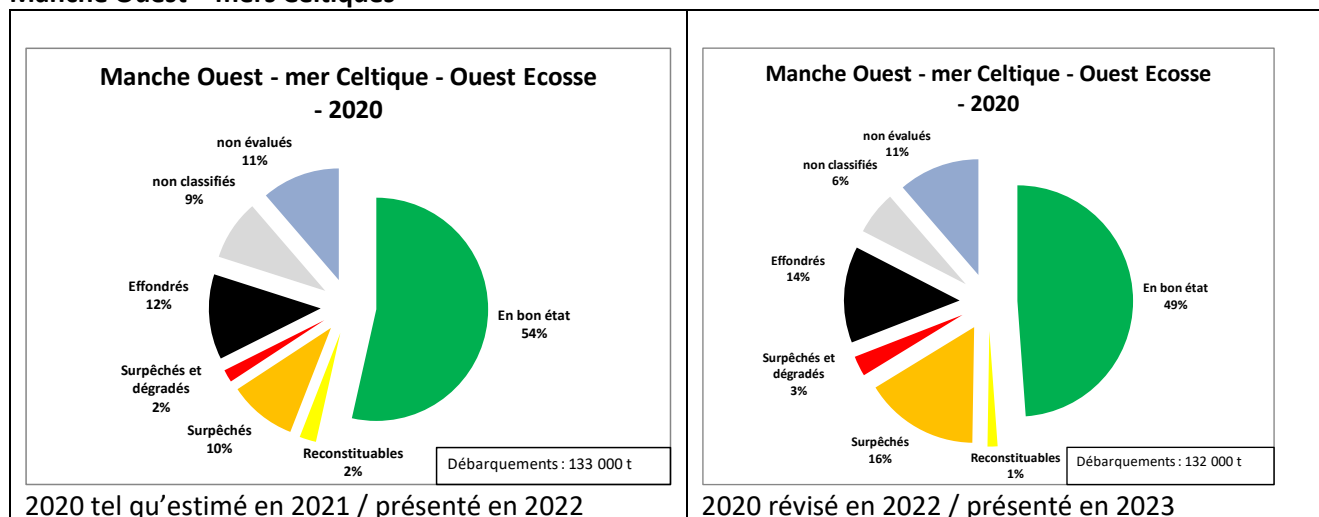
Mer du Nord – Manche Est



Révision de la photographie pour l'année 2020 :

La principale révision de statut pour 2020 concerne le **maquereau** de l'Atlantique (14.2% des débarquements de la zone en 2020), et dans une moindre mesure la **sardine** de Manche (0.6%), révisés de 'bon état' à 'surpêché'. D'autres révisions ont eu lieu (ex : **sole** de Manche Est (1.0%) révisé de 'surpêché et dégradé' à 'reconstituable', la **plie** de Manche Est (1.1%) qui, à l'inverse a été révisée de 'bon état' à 'surpêché et dégradé'] mais les quantités concernées étant faibles et les changements se compensant, cela n'apporte pas de modifications notables à l'échelle de la zone. Ces révisions de statut ont affecté la part des débarquements 'en bon état' en 2020 qui a été révisée à la baisse, de 67 à 51%.

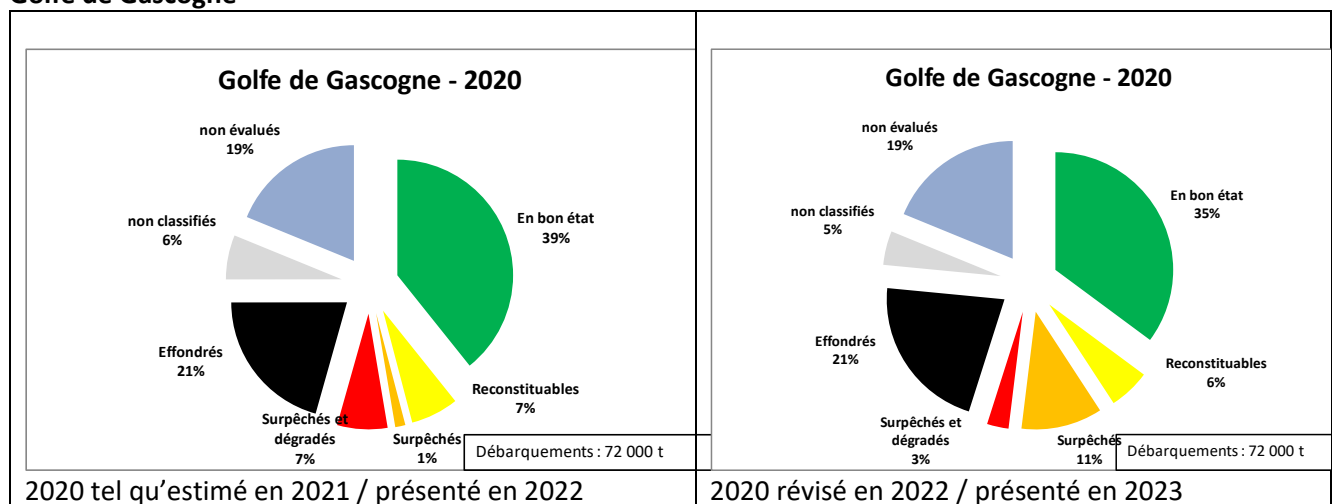
Manche Ouest – mers Celtiques



Révision de la photographie pour l'année 2020 :

Les principales révisions de statut pour 2020 concernent le **maquereau** de l'Atlantique (3.2% des débarquements de la zone en 2020) et l'**églefin** de mer Celtique (2.9%) qui ont été révisés de 'en bon état' à 'surpêché', le chinchard de l'Atlantique nord-est (1.1%) qui a été réévalué de 'reconstituable' à 'effondré'. Ces révisions de statut ont affecté la part des débarquements 'en bon état' en 2020 qui a été révisée à la baisse, de 54 à 49%.

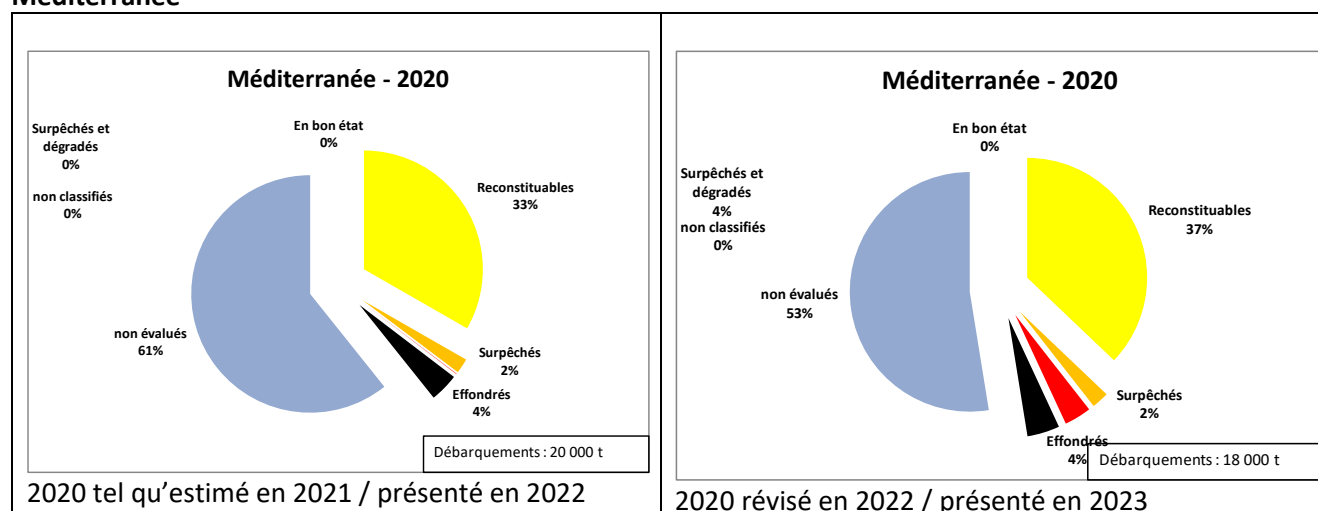
Golfe de Gascogne



Révision de la photographie pour l'année 2020 :

Les principales révisions de statut pour 2020 concernent le **maquereau** de l'Atlantique (5.6% des débarquements de la zone en 2020) qui a été révisé de 'en bon état' à 'surpêché', la **sole** (4.1%) dont le diagnostic a été revu de 'surpêché et dégradé' à 'surpêché' et le **chinchard** de l'Atlantique nord-est (1.0%) qui a été réévalué de 'reconstituable' à 'effondré'. 3 stocks de raies sont passés de 'non classifiés' à 'bon état' (raie fleurie, raie douce, raie bouclée). Ces révisions de statut ont affecté la part des débarquements 'en bon état' en 2020 qui a été révisée à la baisse, de 39 à 35%.

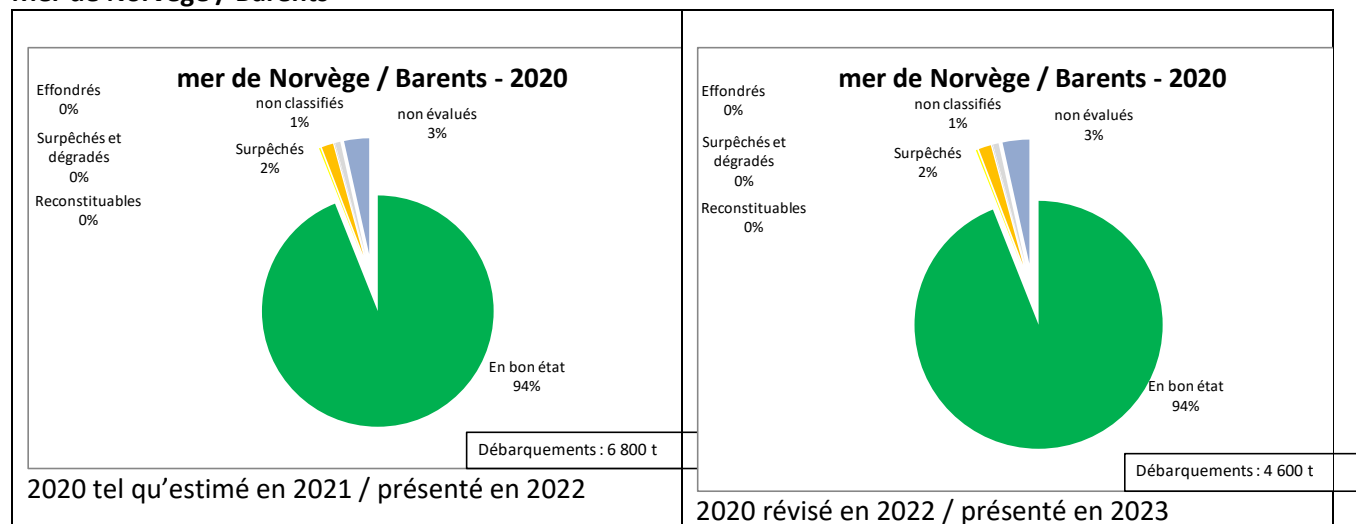
Méditerranée



Révision de la photographie pour l'année 2019 :

Pas de révision de statut, mais de légères révisions des statistiques de débarquements, essentiellement des espèces non évaluées, révisées à la baisse.

Mer de Norvège / Barents

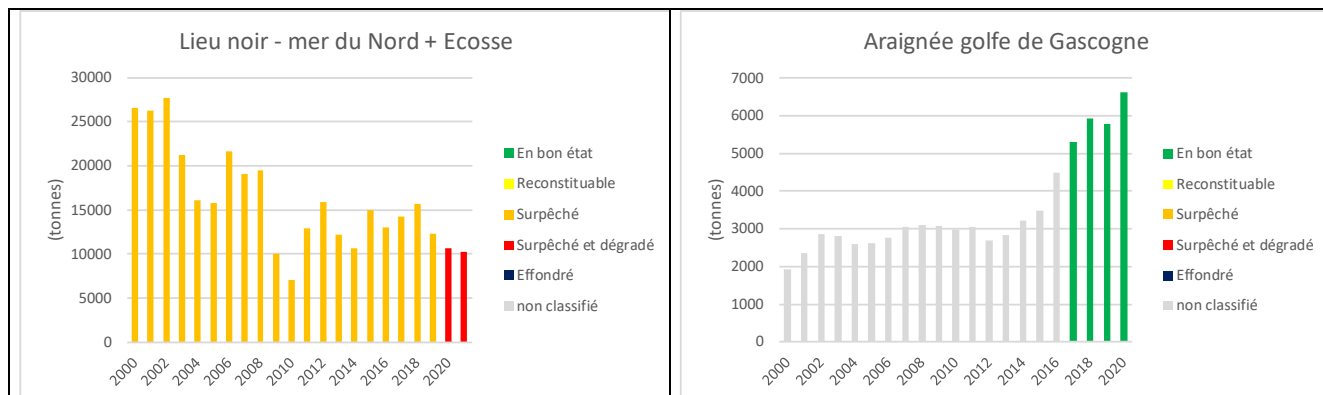


Révision de la photographie pour l'année 2018 :

Pas de révision de statut.

Annexe 3 : Evolution des débarquements et des statuts des 10 principales populations débarquées en 2021





NB. Echelles différentes selon les stocks

Annexe 4 : Liste des stocks selon leur statut (évalué en 2022) et débarquements (2021) (en tonnes) correspondants

Explication des codes :

J		
V		137
?		1
	Thon rouge de l'Atlantique (<i>Thunnus thynnus</i>) Atlantique Nord-Est	1
R		136
	Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions IVbc VIIa et VII d à VII h	136
	Aiguillat commun (<i>Squalus acanthias</i>) Atlantique Nord-Est	1
V?		1 183
?		1 183
	Émissoles (<i>Mustelus spp</i>) Atlantique Nord-Est	1 166

Le premier code (ici 'J') correspond à la première lettre des codes couleur V(ert), R(ouge), O(range), N(oir) et J(aune) tels que représentés dans le diagramme de Kobé ; les lettres 'E' et 'S' signifient respectivement 'effondré' et 'TAC=0'.

En dessous vient le code correspondant à la classification en fonction du taux d'exploitation (ici 'V' ou 'V?' en gras) ; le code suivant (ici '?' ou 'R'), au diagnostic sur la biomasse

L'ajout d'un « ? » à droite du code lettre (V ? ou R ?) indique une classification à dire d'expert ; l'ajout d'un « P » indique que le statut est déterminé à partir d'un proxy (analyse des compositions en taille des captures par exemple

Un « ? » seul, signifie 'inconnu'.

Mer du Nord + Manche Est : 97095

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	52778
V	52 778
V	52 745
V	52 745
Hareng de l'Atlantique (<i>Clupea harengus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa et VIId	25 074
Coquille St-Jacques Atlantique (<i>Pecten maximus</i>) Division VIId	24 372
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Sous-zone IV et division VIId	2 214
Merlu européen (<i>Merluccius merluccius</i>) Sous-zones IV, VI et VII, divisions IIIa VIIIa VIIIb VIIIId	717
Églefin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa et VIa	218
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Sous-zone IV et division VIa	73
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Divisions de VIIb à VIIk et VIIIa VIIIb VIIIId	35
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIId et VIle	16
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Sous-zone IV et sous-division IIIa 20	9
Aiguillat commun (<i>Squalus acanthias</i>) Atlantique Nord-Est	6
Espadon (<i>Xiphias gladius</i>) Atlantique Nord-Est	4
Turbot (<i>Psetta maxima</i>) Sous-zone IV	3
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Sous-zones VI, VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIId	2
Germon (<i>Thunnus alalunga</i>) Atlantique Nord-Est	2
Albacore (<i>Thunnus albacares</i>) Atlantique Nord-Est	2
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Divisions de VIIb à VIIk, VIIIa VIIIb et VIIIId	0
VP	34
VP	34
Limande sole (<i>Microstomus kitt</i>) Sous-zone IV et divisions IIIa, VIId	20
Limande (<i>Limanda limanda</i>) Sous-zone IV et Division IIIa	13
Sprat (<i>Sprattus sprattus</i>) Divisions VIId et VIle	0

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	1131
J	1 131
V	1 046
R	1 045
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Division VIId	862
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions IVbc VIIa et VIId à VIIh	182
Thon obèse (=Patudo) (<i>Thunnus obesus</i>) Atlantique Nord-Est	1
?	1
Thon rouge de l'Atlantique (<i>Thunnus thynnus</i>) Atlantique Nord-Est	1
V?	2
?	2
Sabre noir (<i>Aphanopus carbo</i>) Atlantique Nord-Est	2
VP	82
?	82
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zones VI et VII	63
Flet d'Europe (<i>Platichthys flesus</i>) Division IIIa et sous-zone IV	19
Grande argentine (<i>Argentina silus</i>) Sous-zones I II IV et Division IIIa	0

Mer du Nord + Manche Est (suite)

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	11852
O	11 852
?	667
VP	667
Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Division VII sauf 25E4 et 25E5	657
Gronkin gris (<i>Eutrigla gurnardus</i>) Sous-zone IV et divisions VIId, IIIa	10
R	11 071
V	11 071
Maquereau commun (<i>Scomber scombrus</i>) Atlantique Nord-Est	9 827
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Division VIId	777
Merlan bleu (<i>Micromesistius poutassou</i>) Sous-zones I-IX, XII et XIV	467
Églefin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Divisions VIIb à VIIIk	1
RP	114
VP	114
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Division IIIa et sous-zones IV et VI	84
Barbue (<i>Scophthalmus rhombus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa, VIId et VIIe	30

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	10652
R	10 652
?	0
R	0
Langons (<i>Ammodytes</i> spp) zone SA 1 (Dogger Bank)	0
R	9 548
R	9 548
Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Sous-zones IV et VI, division IIIa	8 977
Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) Sous-zone VII et Divisions VIIa, VIIb et VIIId	403
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Sous-zone IV	168
Plie cynoglosse (<i>Glyptocephalus cynoglossus</i>) Sous-zone IV, divisions IIIa et VIId	0
R?	502
?	502
Chincharde d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIIa, IVb et IVc et VIId	502
RP	602
?	602
Rouget de roche (<i>Mullus surmuletus</i>) Sous-zone IV et divisions VIId, IIIa	602

Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	366
N	366
?	3
E	3
Dorade rose (<i>Pagellus bogaraveo</i>) Sous-zones VI, VII et VIII	3
R	2
E	2
Chincharde d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIa, IVa, Vb, VIa, de VIIa à VIIc, de VIIe à VIIIk, VIII	2
S	73
E?	62
Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Divisions IIIa IVa et Sous-zones I II VIII IX XII	60
Raie radiée (<i>Amblyraja radiata</i>) Sous-zones II, IV et Division IIIa	1
E	8
Raie blanche (<i>Rostroraja alba</i>) Atlantique Nord-Est	6
Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) Atlantique Nord-Est	2
R?	3
Renard (<i>Alopias vulpinus</i>) Atlantique Nord-Est	3
V	288
E	288
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-zone IV et Divisions VIId, IIIan	288

Mer du Nord + Manche Est (suite)

Stocks non classifiés	5539
NC	5539
?	5539
?	5539
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Sous-zone IV, divisions IIIa et VIId	1 425
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa, VIId	1 240
Émissoles (<i>Mustelus</i> spp) Atlantique Nord-Est	1 066
Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Divisions IIIa et Iva, Sous-zones VI, VII, VIII, IX, XII et XIV	895
Grande roussette (<i>Scyliorhinus stellaris</i>)Sous-zones VI et VII	359
Grondin rouge (<i>Chelidonichthys cuculus</i>) Zones III-VIII (Atlantique Nord-Est)	347
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zone IV et Division IIIa	61
Requin-hâ (<i>Galeorhinus galeus</i>) Atlantique Nord-Est	52
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Divisions IVc et VIId	46
Brosme (Brosme brosmes) Sous- Zones IV, VII, VIII et IX, divisions IIIa, Vb, VIa et XIIb	19
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Sous-zone IV et divisions IIIa, VIId	15
Rajidés (<i>Rajidae</i>) Sous-zone IV et divisions IIIa et VIId	7
Raie môle (<i>Raja microcellata</i>) Divisions VIId et VIle	3
Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est	3
Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones I, II, IV, VIII, IX et division XIVa, sous-divisions Va2 et XIVb2	1
Raie circulaire (<i>Leucoraja circularis</i>) Sous-zone VI et VII sauf division VIId	0
Chien espagnol (<i>Galeus melastomus</i>) Sous-zones VI et VII	0
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Sous-zone IV et Division IIIa	0
Raie chardon (<i>Leucoraja fullonica</i>) Sous-zone IV et division IIIa	0
Raie chardon (<i>Leucoraja fullonica</i>) Sous-zones VI et VII	0
Sprat (<i>Sprattus sprattus</i>) in Division 3.a and Subarea 4 (Skagerrak, Kattegat and North Sea)	0
Béryx nca (<i>Beryx</i> spp) Atlantique Nord-Est	0
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Sous-zone VI et Division IVa	0

Stocks non évalués	14776
--------------------	-------

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve : le buccin, l'amande, la seiche, les calmars, le tacaud, la dorade grise...

Manche Ouest – mer Celtique – Ouest Ecosse : 140350 t

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	62384
V	62 384
V	61 658
V	61 658
Merlu européen (<i>Merluccius merluccius</i>) Sous-zones IV, VI et VII, divisions IIIa VIIIa VIIIb VIIIc	15 427
Coquille St-Jacques Atlantique (<i>Pecten maximus</i>) Division VIIe	14 572
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Divisions de VIIb à VIIIk et VIIIa VIIIb VIIIc	13 431
Araignée européenne (<i>Maja squinado</i>) Division VIIe	7 267
Germon (<i>Thunnus alalunga</i>) Atlantique Nord-Est	3 131
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Divisions de VIIb à VIIIk, VIIIa VIIIb et VIIIc	3 093
Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Sous-division Vb et Sous-zones VI et VII	1 968
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Sous-zones VI, VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	1 462
Homard européen (<i>Homarus gammarus</i>) Divisions VIIe et VIIIa	277
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Division VIIe	238
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIId et VIIe	137
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Sous-zone IV et division VIa	125
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIg VIIIh (FU 20 et FU 21)	95
Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Division Vb	92
Églefín (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIan et VIa	91
Flétan noir (<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>) Sous-zones V, VI, XII et XIV	78
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions VIIf et VIIg	60
Espadon (<i>Xiphias gladius</i>) Atlantique Nord-Est	58
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Division VIa	36
Grande argentine (<i>Argentina silus</i>) Divisions Vb VIa	17
Aiguillat commun (<i>Squalus acanthias</i>) Atlantique Nord-Est	1
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Division VIb (Rockall)	0
Pflie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Division VIIa (Mer d'Irlande)	0
V?	3
V?	3
Anchois (<i>Engraulis encrasicolus</i>) Rectangle statistique VIIe.25E5	3
Anchois (<i>Engraulis encrasicolus</i>) Rectangle statistique VIIIh.25E4	0
VP	723
VP	723
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Divisions VIIa, VIIe-h	558
Raie boucée (<i>Raja clavata</i>) Divisions VIIa, VIIf et VIIg	106
Raie mêlée (<i>Raja microcellata</i>) Divisions VIIf et VIIg	42
Pflie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Divisions de VIIIh à VIIIk	16
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Sous-zone VI et Divisions VIIIbj	1
Églefín (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Division VIb (Rockall)	0

Manche Ouest – mer Celtique – Ouest Ecosse (suite)

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	8771
J	8 771
V	7 545
R	7 454
Buccin (<i>Buccinum undatum</i>) Division VIIe	7 217
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions IVbc VIIa et VII d à VIIh	234
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIg VIII (FU 22)	1
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIa VIIg VIIj (FU 19)	1
Thon obèse (=Patudo) (<i>Thunnus obesus</i>) Atlantique Nord-Est	1
?	91
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIb VIIc VIIj VIII (FU 16)	47
Thon rouge de l'Atlantique (<i>Thunnus thynnus</i>) Atlantique Nord-Est	43
V?	689
?	689
Sabre noir (<i>Aphanopus carbo</i>) Atlantique Nord-Est	689
Hareng de l'Atlantique (<i>Clupea harengus</i>) Divisions VIas (Sud), VIIb et VIIc	0
VP	537
?	537
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zones VI et VII	537

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	22309
O	22 309
?	20
VP	20
Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Division VII sauf 25E4 et 25E5	20
V?	0
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-division Vb2	0
R	20 617
V	20 617
Merlan bleu (<i>Micromesistius poutassou</i>) Sous-zones I-IX, XII et XIV	11 675
Maquereau commun (<i>Scomber scombrus</i>) Atlantique Nord-Est	4 673
Égletfin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Divisions VIIb à VIIIk	4 256
Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Division Vb	9
Égletfin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Division Vb	4
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Division VIIa	0
RP	1 672
VP	1 672
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Division IIIa et sous-zones IV et VI	1 363
Barbue (<i>Scophthalmus rhombus</i>) Sous-zone IV et Divisions IIIa, VII d et VIIe	206
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Division VIIe	89
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Sous-zone VI	15

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	14565
R	14 565
R	14 514
R	14 514
Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Divisions VIIIa, VIIIb et VIII d	12 319
Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Sous-zones IV et VI, division IIIa	1 307
Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) Sous-zone VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIII d	888
RP	51
RP	51
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Divisions VIII f et VIIg (Mer Celtique)	51

Manche Ouest – mer Celtique – Ouest Ecosse (suite)

Stocks effondrés (B<B_{lim})	5023
N	5 023
?	3
E	3
Dorade rose (<i>Pagellus bogaraveo</i>) Sous-zones VI, VII et VIII	3
R	5 006
E	5 006
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Divisions VIIb, VIIc, VIIe à VIIk	2 681
Chinchard d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIa, IVa, Vb, VIa, de VIIa à VIIc, de VIIe à VIIk, VIII	1 896
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Divisions VIIe à VIIk	261
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Division VIa	164
Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-division Vb1	4
S	13
R?	8
Renard (<i>Alopias vulpinus</i>) Atlantique Nord-Est	8
Hoplostète orange (<i>Hoplostethus atlanticus</i>) Atlantique Nord-Est	0
E	5
Raie blanche (<i>Rostroraja alba</i>) Atlantique Nord-Est	4
Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) Atlantique Nord-Est	1
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIIb et VIIj	0
V	0
E	0
Hareng de l'Atlantique (<i>Clupea harengus</i>) Divisions VIIa (au Sud de 52° 30' N), de VIIg à VIIk	0

Manche Ouest – mer Celtique – Ouest Ecosse (suite)

Stocks non classifiés	8774
NC	8 774
?	8 774
?	8 774
Grondin rouge (<i>Chelidonichthys cuculus</i>) Zones III-VIII (Atlantique Nord-Est)	1 809
Émissoles (<i>Mustelus</i> spp) Atlantique Nord-Est	1 604
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Sous-zone VI, divisions de VIIa à VIIc et VIIe à VIIj	1 305
Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Divisions IIIa et Iva, Sous-zones VI, VII, VIII, IX, XII et XIV	1 109
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Division VIIe	539
Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est	469
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Division VIIe	289
Grande roussette (<i>Scyliorhinus stellaris</i>)Sous-zones VI et VII	275
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Divisions VIIa, VIII et VIIg	264
Rouget de roche (<i>Mullus surmuletus</i>) Sous-zones VI, VIII et divisions de VIIa à VIIc et de VIIe à VIIk, IXa	227
Requin-hâ (<i>Galeorhinus galeus</i>) Atlantique Nord-Est	220
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions de VIIh à VIIk	141
Raie chardon (<i>Leucoraja fulonica</i>) Sous-zones VI et VII	138
Brosme (<i>Brosme brosme</i>) Sous-Zones IV, VII, VIII et IX, divisions IIIa, Vb, VIa et XIIb	133
Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones VI et VII, Divisions Vb et XIIb	119
Grande argentine (<i>Argentina silus</i>) Sous-zones VII VIII IX X XII et Division VIIb	35
Raie circulaire (<i>Leucoraja circularis</i>) Sous-zone VI et VII sauf division VIId	32
Raie mêlée (<i>Raja microcellata</i>) Divisions VIId et VIIe	19
Raie radiée (<i>Amblyraja radiata</i>) Sous-zones VI et VII sauf division VIId	15
Rajidés (<i>Rajidae</i>) Sous-zone VI et divisions VIIa-c et VIIe-h	14
Saulevier (<i>Capros aper</i>) Atlantique Nord-Est	9
Béryx nca (<i>Beryx</i> spp) Atlantique Nord-Est	6
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions VIIb et VIIc	2
Brosme (<i>Brosme brosme</i>) Division VIIb (Rockall)	1
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions VIa VIIb et VIIj	0
Raie lisse (<i>Raja brachyura</i>) Sous-zone VI et Division IVa	0
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Divisions VIIb et VIIc	0
Chien espagnol (<i>Galeus melastomus</i>) Sous-zones VI et VII	0
Rajidés (<i>Rajidae</i>) Sous-zones X et XII	0
Pocheteau gris (<i>Raja batis</i>) Sous-zones VI et VII sauf division VIId	0

Stocks non évalués	18524
--------------------	-------

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve : le vanneau, l'amande, la seiche, le congre, le tacaud, le saint-Pierre, la praire, la dorade grise...

Golfe de Gascogne : 68138 t

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	25379
V	25 379
V	21 908
V	21 908
Merlu européen (<i>Merluccius merluccius</i>) Sous-zones IV, VI et VII, divisions IIIa VIIIa VIIIb VIIIc	12 014
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Divisions de VIIb à VIIIc, VIIIa VIIIb VIIIc	3 058
Germon (<i>Thunnus alalunga</i>) Atlantique Nord-Est	2 265
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions VIIIa b (Golfe de Gascogne)	1 999
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Divisions de VIIb à VIIIc, VIIIa VIIIb et VIIIc	1 262
Raie fleurie (<i>Leucoraja naevus</i>) Sous-zones VI, VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	688
Araignée européenne (<i>Maja squinado</i>) Divisions VIIIa et VIIIb	317
Homard européen (<i>Homarus gammarus</i>) Divisions VIIe et VIIIa	167
Merlu européen (<i>Merluccius merluccius</i>) Divisions VIIIc and IXa	90
Espadon (<i>Xiphias gladius</i>) Atlantique Nord-Est	41
Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Divisions VIIIc et IXa	6
Cardines (<i>Lepidorhombus</i> spp) Divisions VIIIc et IXa	2
Aiguillet commun (<i>Squalus acanthias</i>) Atlantique Nord-Est	0
Albacore (<i>Thunnus albacares</i>) Atlantique Nord-Est	0
V?	3 286
V?	3 286
Poulpe 8	3 193
Anchois (<i>Engraulis encrasicolus</i>) Sous-zone VIII (Golfe de Gascogne)	93
VP	185
VP	185
Raie douce (<i>Raja montagui</i>) Sous-zone VIII	185

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	7672
J	7 672
V	6 401
?	3 523
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Divisions VIIIa VIIIb (FU 23 - 24)	3 008
Thon rouge de l'Atlantique (<i>Thunnus thynnus</i>) Atlantique Nord-Est	516
R	2 878
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions VIIIa et VIIIb (Golfe de Gascogne)	2 824
Thon obèse (=Patudo) (<i>Thunnus obesus</i>) Atlantique Nord-Est	53
Langoustine (<i>Nephrops norvegicus</i>) Division VIIIc (FU 31)	0
Requin-taupe commun (<i>Lamna nasus</i>) Atlantique Nord-Est	0
V?	30
?	30
Sabre noir (<i>Aphanopus carbo</i>) Atlantique Nord-Est	30
VP	1 241
?	1 241
Merlan (<i>Merlangius merlangus</i>) Sous-zone VIII et division IXa	1 241
Sole commune (<i>Solea solea</i>) Divisions VIIIc et IXa	0

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	4405
O	4 405
R	4 405
V	4 405
Merlan bleu (<i>Micromesistius poutassou</i>) Sous-zones I-IX, XII et XIV	2 175
Maquereau commun (<i>Scomber scombrus</i>) Atlantique Nord-Est	1 943
Raie bouclée (<i>Raja clavata</i>) Sous-zone VIII	262
Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Divisions VIIIc et IXa	25

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	8919
R	8 919
R	8 919
R	8 919
Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	8 020
Tourteau (<i>Cancer pagurus</i>) Sous-zone VII et Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	899

Golfe de Gascogne (suite)

Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	931
N	931
?	7
E	7
Dorade rose (<i>Pagellus bogaraveo</i>) Sous-zones VI, VII et VIII	7
R	803
E	803
Chinchard d'Europe (<i>Trachurus trachurus</i>) Divisions IIa, IVa, Vb, VIa, de VIIa à VIIc, de VIIe à VIIk, VIII	803
S	121
E	58
Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) Atlantique Nord-Est	58
Raie blanche (<i>Rostroraja alba</i>) Atlantique Nord-Est	0
R?	55
Renard (<i>Alopias vulpinus</i>) Atlantique Nord-Est	55
Ange de mer (<i>Squatina squatina</i>) Atlantique Nord-Est	0
E?	8
Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Divisions IIIa IVa et Sous-zones I II VIII IX XII	8

Stocks non classifiés	3201
NC	3201
?	3201
?	3201
Lieu jaune (<i>Pollachius pollachius</i>) Sous-zone VIII et division IXa	992
Rouget de roche (<i>Mullus surmuletus</i>) Sous-zones VI, VIII et divisions de VIIa à VIIc et de VIIe à VIIk, IXa	610
Émissoles (<i>Mustelus</i> spp) Atlantique Nord-Est	528
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Divisions VIIIa, VIIIb et VIIIc	498
Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Divisions IIIa et IVa, Sous-zones VI, VII, VIII, IX, XII et XIV	133
Gronchin rouge (<i>Chelidonichthys cuculus</i>) Zones III-VIII (Atlantique Nord-Est)	97
Requin-hâ (<i>Galeorhinus galeus</i>) Atlantique Nord-Est	88
Plie d'Europe (<i>Pleuronectes platessa</i>) Sous-zone VIII et division IXa	65
Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est	46
Raie mêlée (<i>Raja microcellata</i>) Sous-zone VIII et division IXa	41
Raie chardon (<i>Leucoraja fullonica</i>) Sous-zone VIII et division IXa	31
Raie circulaire (<i>Leucoraja circularis</i>) Sous-zone VIII et division IXa	22
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Divisions VIIIa et VIIIb	22
Rajidés (<i>Rajidae</i>) Sous-zone VIII et division IXa	20
Béryx nca (<i>Beryx</i> spp) Atlantique Nord-Est	6
Raie brunette (<i>Raja undulata</i>) Division VIIIc	0
Brosme (<i>Brosme brosme</i>) Sous-Zones IV, VII, VIII et IX, divisions IIIa, Vb, VIa et XIIb	0
Bar (<i>Dicentrarchus labrax</i>) Divisions VIIIc and IXa	0
Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones I, II, IV, VIII, IX et division XIVa, sous-divisions Va2 et XVb2	0
Petite roussette (<i>Scyliorhinus canicula</i>) Divisions VIIIc et IXa	0
Pocheteau gris (<i>Raja batis</i>) Sous-zone VIII et division IXa	0

Stocks non évalués	17631
--------------------	-------

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve : la seiche, le congre, les calmars, la coque, le chinchard à queue jaune, le maigre, le tacaud, le céteau, la dorade grise, la dorade royale, le St-Pierre, la coquille St-Jacques, ...

Méditerranée : 16377 t

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	384
V	384
V	384
V	384
Rouget de vase (<i>Mullus barbatus</i>) Division 37.GSA7 (Golfe du Lion)	384

Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	6133
---	------

<ul style="list-style-type: none"> ▣ J 6 133 ▣ V 6 133 ▣ ? 5 340 Thon rouge de l'Atlantique (<i>Thunnus thynnus</i>) Méditerranée et Mer Noire 5 289 Sardine (<i>Sardina pilchardus</i>) Division 37.GSA7 (Golf du Lion) 51 ▣ R 793 Anchois (<i>Engraulis encrasicolus</i>) Division 37.GSA7 (Golfe du Lion) 738 Espadon (<i>Xiphias gladius</i>) Méditerranée et Mer Noire 55

Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	0
--	----------

Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	559
<ul style="list-style-type: none"> ▣ R 559 ▣ R 559 ▣ R? 544 Baudroies nca (<i>Lophius piscatorius</i> and <i>L. budegassa</i>) Méditerranée et mer noire 544 ▣ R 15 Gemon (<i>Thunnus alalunga</i>) Méditerranée et Mer Noire 15 	

Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	793
<ul style="list-style-type: none"> ▣ N 793 ▣ R 565 ▣ E? 565 Merlu européen (<i>Merluccius merluccius</i>) Division 37.GSA7 (Golfe du Lion) 565 ▣ S 228 ▣ E 228 Anguille d'Europe (<i>Anguilla anguilla</i>) Méditerranée et mer noire 228 	

Stocks non classifiés	0
------------------------------	----------

Stocks non évalués	9052
---------------------------	-------------

NB. Parmi les stocks non évalués, on trouve : les poulpes, le maquereau, la dorade royale, les baudroies

Mer de Barents - mer de Norvège : 4596 t

Stocks en bon état ($F \leq F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	3744
<ul style="list-style-type: none"> ▣ V 3744 ▣ V 3744 ▣ V 3744 Morue de l'Atlantique (<i>Gadus morhua</i>) Sous-zones I et II 2925 Lieu noir (<i>Pollachius virens</i>) Sous-zones I et II 819 	
Stocks reconstituables (ou en reconstitution) ($F \leq F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	46
<ul style="list-style-type: none"> ▣ J 46 ▣ VP 46 ▣ ? 46 Lingue franche (<i>Molva molva</i>) Sous-divisions I et II 46 	
Stocks surpêchés ($F > F_{RMD}$ et $B \geq B_{ref}$)	400
<ul style="list-style-type: none"> ▣ O 400 ▣ R 400 ▣ V 400 Merlan bleu (<i>Micromesistius poutassou</i>) Sous-zones I-IX, XII et XIV 296 Églefin (<i>Melanogrammus aeglefinus</i>) Sous-zones I et II 104 Maquereau commun (<i>Scomber scombrus</i>) Atlantique Nord-Est 0 	
Stocks surpêchés et dégradés ($F > F_{RMD}$ et $B < B_{ref}$)	0
Stocks effondrés ($B < B_{lim}$)	4
<ul style="list-style-type: none"> ▣ N 4 ▣ S 4 ▣ EP 4 Lingue bleue (<i>Molva dypterygia</i>) Divisions IIIa IVa et Sous-zones I II VIII IX XII 4 	
Stocks non classifiés	132
<ul style="list-style-type: none"> ▣ NC 132 ▣ ? 132 ▣ ? 132 Fétan noir (<i>Reinhardtius hippoglossoides</i>) Sous-zones I et II 126 Brosme (<i>Brosme brosme</i>) Sous-zones I et II 5 Phycis de fond (<i>Phycis blennoides</i>) Atlantique Nord-Est 0 Grenadier de roche (<i>Coryphaenoides rupestris</i>) Sous-zones I, II, IV, VIII, IX et division XIVa, sous-divisions Va2 et XIVb2 0 	
Stocks non évalués	271